



Association  
chrétienne de solidarité  
**LA GERBE**

# Rapport d'activité 2023

## Perspectives 2024



*De nombreuses activités permettant une mixité dans le Lieu à Vivre*

### **Ferme Claris**

62 chemin de Sauve, 30350 Lézan  
04 66 92 01 08 – lezan@lagerbe.org

### **La Maison d'à Côté**

58 chemin de Sauve, 30350 Lézan  
04 66 55 34 67 – pension@lagerbe.org

### **Le Temps Partagé**

1 place du Château, 30350 Lézan  
09 54 96 13 72 – tempspartage@lagerbe.org

### **Le Mas Latour**

421 chemin des Mines  
30310 Molières-Cavaillac  
04 66 92 01 08 – maslatour@lagerbe.org





# Semeurs de Solidarité

Au service des vulnérables – Regard sur l'année 2023

Chers lecteurs,

Bien plus qu'un rapport d'activité, voici quelques pages pour vous faire toucher du doigt la vie partagée, vécue, en suspens ou en mouvement que nous accueillons à Lézan.

Que ce soit pour les habitants des 5 maisons (45 personnes accueillies simultanément), pour les hôtes de passage (amis, voyageurs, vacanciers, ou personnes en ressourcement), ou pour les nombreux bénévoles, l'équipe s'affaire pour que chacun ait sa place, trouve une place, vive une expérience positive dans un cadre bienveillant et puisse entendre au fond de lui-même l'appel de Paix et d'Amour d'un Dieu qui ne se lasse pas de nous aimer.

2023, c'est une année où se sont succédés des hivers glaciaux et des printemps éclatants, des étés rayonnants et des automnes pluvieux : naissance d'un bébé, enfants en situation de grande violence qui s'apaisent, obtention de papiers, nouvel espoir d'un lendemain, lourds soins physiques ou psychiatriques...

Quelques lignes qui résumeront l'accompagnement social qui se fait dans l'ensemble des maisons ainsi que la dynamique, mise en place, entre autres par les multiples activités proposées (plus de 20 ateliers différents, un café-restaurant associatif et solidaire, un jardin partagé).

Je remercie aussi l'équipe qui met tout en œuvre pour que chacun des habitants et des bénévoles se sentent accueillis et participants du lieu ; pour que la rencontre, l'écoute et le partage soit au centre de notre intervention.

Alors que nous tournons la page 2023, je porte un regard neuf et curieux vers l'avenir. Avec de nombreux projets en perspective, nous essaierons de répondre encore et toujours aux besoins des personnes qui nous sont orientées, et encore plus largement aux besoins de notre société.

Pour terminer, je tiens à vous remercier pour votre soutien et votre confiance en notre association. Que cette année à venir soit empreinte de solidarité, de compassion et que nous sachions faire briller cette loupiotte qui nous anime.

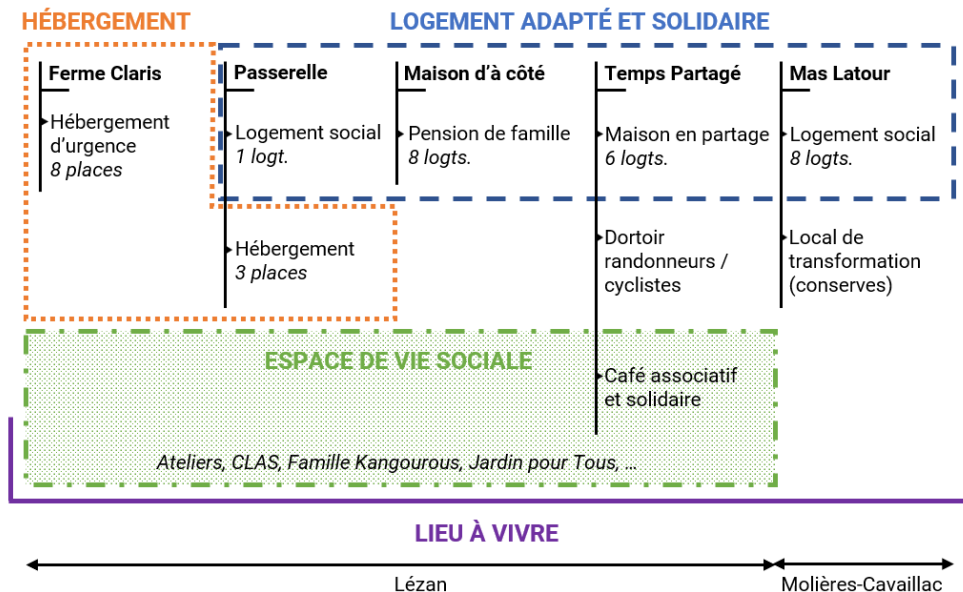
Merci à chacun de faire de la vie à Lézan ce qu'elle est aujourd'hui !

Rémy Vergnon, directeur



# Des repères

L'association La Gerbe adhère à l'Union Interrégionale des Lieux à Vivre. C'est ce lien qui unifie l'ensemble de nos maisons. Nous vous proposons un schéma pour vous repérer entre les différents noms, lieux, cadres structurels et actions.



Dans ce rapport :

- Les pôles Hébergement et Logement Adapté et Solidaire sont présentés dans le chapitre « Habiter et Vivre Ensemble »
- Le pôle d'Espace de Vie Sociale est présenté dans le chapitre « Ateliers d'expression, solidarité et citoyenneté », pôle transversal à l'ensemble des maisons.

# SOMMAIRE DU RAPPORT

## I/ HABITER ET VIVRE ENSEMBLE

### Hébergement Ferme Claris

- La Ferme Claris (HU et STAB) p. 7
- La Passerelle (ALT) p. 16
- Séjours Tourisme et ressourcement p. 17

### Logement Adapté et Solidaire

- Maison d'A Côté (Pension de famille) p. 18
- Le Temps Partagé (Maison en Partage) p. 23
- Logement Passerelle (Lgt. Social) p. 25
- Mas Latour (Logement Solidaire) p. 26

## II/ ATELIERS D'EXPRESSION, SOLIDARITÉ ET CITOYENNETÉ

Espace de Vie Sociale p. 31

Contrat Local d'Accompagnement Scolaire p. 36

### Soutien à la Parentalité

- Familles Kangourous p. 38
- Groupe de Sourires (Enfants) p. 39
- Groupe de Parole (Adulte) p. 40

Café-restaurant Associatif et Solidaire p. 41

### Fraternité, vie citoyenne

- Service civique p. 45
- Banque Alimentaire, Cercle de paix p. 46
- Entretiens de relation d'aide p. 46
- Union Inter-Régionale des Lieux à Vivre (UILV) p. 47
- Projet MAP FARESO – Cameroun p. 48
- Accueil de réfugiés Ukrainiens p. 49

Activités solidaires d'autofinancement p. 52

## III/ PERSPECTIVES 2023

- Perspectives générales et spécifiques p. 53

## IV/ DONNEES COMPLEMENTAIRES

- Équipe - Budgets - Ateliers – Partenaires p. 56





## CHAPITRE I :

# HABITER ET VIVRE ENSEMBLE

Plusieurs dispositifs coexistent au sein de l'établissement. Ils poursuivent des objectifs spécifiques et sont décrits ci-après dans les pages qui leur sont propres.

- ❖ La Ferme Claris est dédiée à l'hébergement d'urgence et de stabilisation.
- ❖ La Passerelle est un dispositif ALT simple (Allocation au Logement Temporaire).
- ❖ La Maison d'à Côté est une pension de famille.
- ❖ Le Temps Partagé est pour partie une Maison en Partage pour séniors.
- ❖ Le Mas Latour propose du logement social et solidaire.





# LA FERME CLARIS

**La Ferme Claris est un gîte d'hébergement à caractère familial conventionné pour 8 places d'hébergement avec la DDETS et le Conseil Départemental.**

**77%** des ménages victimes de violence

**125 jours** - durée moyenne de séjour

**110 %** - taux de remplissage

Accueil dédié aux femmes et enfants victimes de violences conjugales.

Mise à l'abri, réponse au besoin de sécurité : lieu discret en milieu rural, hébergement stable sans limite de durée, faible effectif.

Soutien à la parentalité : accompagnement individuel et collectif selon les besoins.

Hébergement semi-collectif : permettre l'intimité et le partage par des logements individuels et des lieux de vie communs. Intégré au lieu à vivre.

Deux dispositifs d'hébergement **Urgence** et **Stabilisation**, l'accompagnement proposé est le même.

## Urgence

- 6 places
- 11 ménages
- 26 pers. hébergées

## Stabilisation

- 2 places
- 3 ménages
- 8 pers. hébergées







## Evolution des flux :

| CRITERES DE FLUX           | 2021       | 2022        | 2023        | Moyenne sur 5 ans |
|----------------------------|------------|-------------|-------------|-------------------|
| Nb ménages hébergés        | 12         | 16          | 14          | 13                |
| Nb ménages entrés          | 7          | 13          | 10          | 9                 |
| Nb ménages sortis          | 9          | 12          | 9           | 9                 |
| Nb personnes hébergées     | 25         | 36          | 34          | 28                |
| Nb personnes entrées       | 13         | 31          | 24          | 20                |
| Nb personnes sorties       | 20         | 26          | 20          | 18                |
| Nb personnes au 01/01      | 11         | 5           | 10          | 9                 |
| Nb personnes au 31/12      | 5          | 10          | 10          | 9                 |
| Durée moyenne de séjour    | 121 j      | 134 j       | 125 j       | 176 j             |
| Nb de nuitées              | 2876       | 3087        | 3220        | 3011              |
| <b>Taux de remplissage</b> | <b>98%</b> | <b>106%</b> | <b>110%</b> | <b>103%</b>       |

Le nombre de ménages hébergés reste dans la moyenne de notre accueil, avec un nombre un peu plus faible de personnes hébergées par rapport l'année précédente. Le taux de remplissage global dépasse l'objectif, il prend en compte les ménages sortants de même que la durée moyenne de séjour.

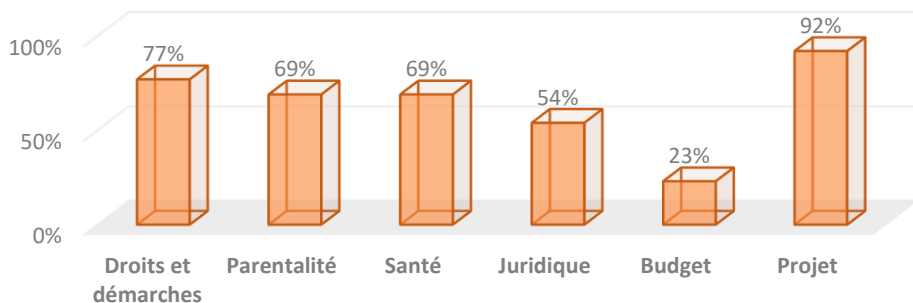
| FLUX 2023               | Stabilisation | Urgence |
|-------------------------|---------------|---------|
| Nb ménages hébergés     | 3             | 11      |
| Nb ménages sortis       | 2             | 7       |
| Personnes hébergées     | 8             | 26      |
| Personnes sorties       | 6             | 18      |
| Durée moyenne de séjour | 108 j         | 129 j   |
| Nb de nuitées           | 838           | 2382    |
| Taux de remplissage     | 115%          | 109%    |

La durée moyenne de séjour pour les places d'urgence est d'un peu plus de 4 mois, les accueils allaient de 5 jours à 11 mois.

La durée de séjour pour les places de stabilisation est de 3,5 mois et donc plus faible en raison de 2 accueils courts sur le dispositif. Le taux de remplissage est plus important car une famille était en suroccupation pendant 1 mois en début d'année. Un ménage a été orienté en interne de l'urgence à la stabilisation.



## L'accompagnement :



Les données concernent l'accompagnement réalisé auprès des 13 ménages hébergés en 2023 (1 même ménage étant passé de l'urgence à la stabilisation en interne)

### □ **Droits et démarches :**

L'accompagnement se fait selon les besoins des résidents et en lien avec les partenaires sociaux et autres intervenants : ouverture des droits CAF, CSS, AME, documents d'identité divers, ouverture de compte bancaire, déclaration de revenus, titre de séjour et autres démarches administratives.

9 résidentes ont été soutenues dans ces démarches, les 4 autres étaient autonomes ou sont parties trop rapidement.

### □ **Parentalité : 12 ménages avaient des enfants et 10 étaient victimes de violences.**

L'accueil à la Ferme Claris met l'accent sur le soutien à la parentalité. L'équipe travaille de pair avec notamment les services de la PMI.

9 ménages ont été bénéficiaires : 4 familles ont eu besoin de soutien plus léger et 5 familles ont été étroitement soutenues et ont nécessité l'intervention régulière des équipes. Une mère et son fils porteur d'un handicap ont été accompagnés dans plusieurs domaines (éducatif, santé, administratif), une famille avec une mesure SAPMN nécessitait une attention particulière (la mesure ne pouvant pas être exercée normalement), 1 mère et son bébé avait deux autres enfants placés en famille d'accueil et devait régulièrement faire le point avec les services de l'ASE, 2 autres mères avec chacune 3 enfants très perturbés à la suite des violences avaient besoin d'un fort soutien.

3 ménages n'ont pas ou peu bénéficié de l'accompagnement parental : 2 d'entre eux sont partis très rapidement de la structure et l'autre s'absentait régulièrement en journée et les weekends et par ailleurs n'adhérait pas à l'accompagnement.



## LA FERME CLARIS

7 enfants ont été scolarisés rapidement afin de renouer avec le quotidien et retrouver un rythme sécurisant. 1 enfant est allé à la crèche.

L'équipe propose des temps de « bulles d'air » pour soulager les mères et permettre un temps de jeu aux enfants. Les 9 ménages ont participé régulièrement à l'atelier parentalité hebdomadaire.

Des notes de situation sont transmises régulièrement à l'ASE pour faire le point sur l'évolution des situations. Un accompagnement a donné lieu à une information préoccupante.



*« Ici on m'a appris à jouer avec mon enfant, avant je ne savais pas faire maintenant j'y prend plaisir. Parfois ma fille vient vers moi pour jouer et d'autres fois c'est moi »*

Pour un complément d'information, voir rubrique : « Soutien à la Parentalité » du rapport.

### □ **Santé :**

9 ménages ont bénéficié d'accompagnement : sensibilisation et orientation, accompagnement à la prise de rdv auprès de divers professionnels de santé, contact avec les organismes, nombreux accompagnements physiques aux rdv (dus à la situation de la Ferme Claris).

Un travail de proximité avec la PMI a concerné 5 ménages.

1 résidente a fait un bilan de santé. 1 résidente a subi une intervention et il fallait organiser la garde de sa fille. 2 résidentes ont souhaité participer à la journée santé prévention, information et dépistage à Alès.

Plusieurs résidentes ont demandé des séances de relation d'aide en interne et un psychologue intervient chaque 15 jours pour animer un groupe de parole.

2 résidentes ont été orientées vers le CMP.



## LA FERME CLARIS

### □ **Juridique :**

6 résidentes ont été soutenues dans leur démarches juridiques (dossiers de demande d'aide juridictionnelle, orientation et accompagnement rdv avocat si besoin). Une résidente a souhaité faire une convention parentale homologuée.

De simples conseils juridiques ont aussi été donnés à 3 autres résidentes.

3 résidentes ont déposé plainte à la suite des violences subies.

### □ **Budget :**

4 ménages étaient sans ressources en raison de leur situation administrative en préfecture, des colis alimentaires leur ont été régulièrement fournis. 3 autres ménages ont reçu des colis ponctuels dans l'attente de l'ouverture de leurs droits.

Principalement 1 résidente a été soutenue et sensibilisée pour la gestion de son budget. De simples conseils ont été donnés à 3 personnes et les autres résidentes n'ont pas montré de besoin. Une intervention d'une équipe du CMS de Saint-Christolles-Alès sur le thème de la gestion de son budget a concerné 2 résidentes.

### □ **Projet et orientation :**

L'accueil ne précise pas de limite de durée d'hébergement, cependant, les résidentes en signant le contrat de séjour, s'engagent à une démarche de réflexion avec l'équipe et les travailleurs sociaux pour aller peu à peu vers un projet de sortie.

Le plus souvent, des points réguliers permettent un échange avec les résidents sur leur projet qui évolue au fil de l'accueil. Cela a été le cas pour la majorité des résidents, cependant, pour 1 ménage, cela n'a pas été possible car la mère et sa fille sont parties sans prévenir. A noter que pour 2 autres, l'échange à ce sujet a été très succinct.





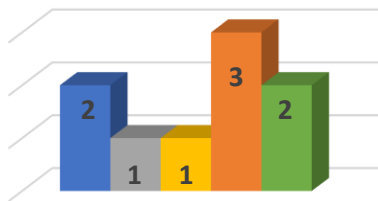
## LA FERME CLARIS

### Les sorties en 2023

Les données concernent les 9 ménages sortis :

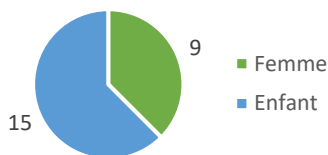
Autres dispositifs :

- 2 orientations internes sur les places de stabilisation et sur les places ALT.
- 1 orientation vers le SAPE du CDAF

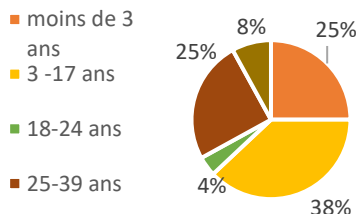


- Logement parc privé
- Logement parc social
- Retour domicile
- Autre dispositif d'hébergement
- Dans leur famille

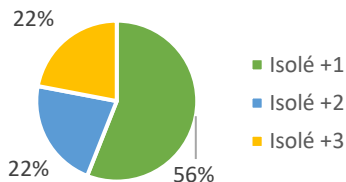
### Composition des ménages sortants



Les 9 ménages sortants étaient composés de 9 mères et de 15 enfants



6 enfants avaient moins de 3 ans et 9 enfants avaient entre 3 et 10 ans.  
1 dame de moins de 25 ans.



Pas de femme seule.  
2 mères avaient 3 enfants, 2 mères avaient 2 enfants et 5 mères avaient 1 enfant.  
1 dame était enceinte.  
L'accueil de 6 ménages a donné lieu à des prises en charge du Conseil Départemental.

### Groupe de parole

Cf. section « Parentalité ».



## **Conseil de vie sociale**

Un nouveau livret d'accueil a été édité à la suite d'un conseil de vie sociale extraordinaire ayant eu lieu fin 2022.

Par ailleurs, chaque lundi, un conseil de maison permet un espace d'échange et d'expression entre les résidents et l'équipe. Ce conseil organise le vivre ensemble et l'intervention de chacun dans le lieu à vivre et encourage à faire des propositions.

## **Lieu à Vivre : Animation et vie quotidienne**

L'accueil à la Ferme Claris s'inscrit dans le lieu à vivre de l'association. Les résidentes ont pu participer et s'investir à différents niveaux dans les activités solidaires : la confection de confitures, les marchés de Noël et de Printemps, la cuisine ou le service au temps partagé où l'une d'elle était fière et s'amusait à dire "je suis un chef cuisinier". Certaines ont participé au maraîchage avec leurs enfants. En général, les participations ont été plus ou moins régulières selon les personnes et leur degré d'investissement. Par ailleurs, les autres ateliers de l'EVS leur sont proposés chaque semaine, elles peuvent s'y inscrire. Chaque semaine, les résidentes s'impliquent à la préparation du repas commun ainsi qu'à la tenue des espaces communs... Les résidentes plus anciennes accueillent les nouvelles avec convivialité.

La situation géographique engendre de nombreux accompagnements (courses, rendez-vous), l'équipe se rend disponible pour garder les enfants en fonction des besoins, elle anime les temps de vie communs, est à l'écoute des besoins au quotidien. Des week-ends sont animés par une partie de l'équipe ou des bénévoles, des sorties sont proposées.

Des travaux de rénovation ont eu lieu cette année avec de nouveaux aménagements: grange, lingerie, buanderie et réserves alimentaires et travaux de remise en état des logements. Le grand ménage annuel permet l'entretien des lieux.

## **Partenariat au sein de l'association RESEDA**

La Gerbe est adhérente à l'association RESEDA qui, sur le bassin d'Alès, coordonne plusieurs réseaux de santé. Parmi eux, le réseau Santé-Précarité dont fait partie la Ferme Claris, avec une attention particulière aux violences conjugales. La Gerbe est représentée au niveau des réunions du groupe référent, au nombre de 4 en 2023. Ce groupe a mis en place 7 sessions de sensibilisation auprès (et avec la collaboration de) publics variés représentant 290 personnes (professionnels du social, médico-social, justice-police ou grand public). Le groupe a travaillé sur un approfondissement de la question de l'impact des violences sur les enfants qui vivent la violence conjugale pour en donner un écho lors des sessions de sensibilisation qui auront lieu en 2024 auprès de maisons d'enfants.



## LA FERME CLARIS

Une réflexion a également été partagée sur la prise en compte du stress post-traumatique chez adultes et enfants.

### **Espace de Concertation Technique Violences intrafamiliales :**

La Ferme Claris participe régulièrement à des séances de concertation partenariale qui visent à analyser des situations de violences conjugales afin d'améliorer les parcours des personnes victimes. Il s'agit de situations vécues qui révèlent un dysfonctionnement dans la coordination des acteurs.

L'espace a permis de réunir 19 intervenants professionnels différents (santé, juridique, police et gendarmerie, travailleurs sociaux). Il a rassemblé 94 participations de 43 participants différents provenant de 20 structures.

L'équipe (2 personnes) a pu assister aux 6 séances de l'année dont 1 bilan en fin d'année.

### **Formation, journées d'échange et d'information**

- Formation diplômante maitresse de maison pour une salariée sur 6 mois
- 30/11 Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes et conférence sur le mécanisme des violences conjugales et leur occultation (contrôle coercitif) : participation de plusieurs membres de l'équipe dans un cadre partenarial avec La Clède
- 10/10 Formation Admission Exceptionnelle au séjour d'une salariée à Paris
- 22/09 Présentation de la structure lors d'une rencontre pour le déploiement du dispositif violences chu Nîmes en lien avec CIDFF et l'intervenante sociale gendarmerie 22/09

### **Partenariat :**

Continuité des rencontres inter-partenariale :

- Avec les équipes PMI et CMS (notamment Saint-Christol-les-Alès) avec la mise en place de rencontres ainsi que la poursuite et le bilan des interventions thématiques liées à la vie quotidienne. Participation à une ITE (Instance Technique d'Evaluation).
- Avec une partie de l'équipe du SIAO ;
- Avec le CMP d'Anduze.
- Des points réguliers sont fait avec la gendarmerie de secteurs.
- Participation à 2 commissions d'orientation SIAO.



## HEBERGEMENT PASSERELLE

Le logement Passerelle situé en externe dispose d'une partie hébergement. 3 places subventionnées ALT s'adressent aux groupes familiaux suffisamment autonomes en attente d'un logement ou de régularisation administrative en préfecture.

L'accompagnement est de fait moins important bien que l'équipe se rende disponible selon les besoins. Les résidents participent aux réunions de maison hebdomadaires, au groupe de parole, à l'atelier parentalité et au repas commun. La passerelle s'intègre pleinement dans le lieu à vivre et les résidents ont accès à l'Espace de Vie Sociale.

### ALT simple

6 pers. hébergées  
4 pers entrées  
2 pers sorties

2 familles victimes de violences conjugales ont occupé la Passerelle au cours de cette année. Le taux de remplissage est de 70% malgré quelques jours d'inoccupation le temps de la remise en état. Cela s'explique par la composition du ménage (2 personnes) qui est resté la majorité de l'année.

La durée de séjour de cette famille a été de 500 jours. La petite allait toujours à la crèche. La maman aimait s'investir dans le lieu à vivre notamment à la cuisine du Temps Partagé de façon régulière. Sa maman a été déstabilisée dans son projet en apprenant la perte de ses droits RSA suite aux 3 ans de l'enfant. Un temps, elle a pensé se réinstaller avec le père de la petite. Au final, elle a signé un contrat de travail avec la maison de retraite du village et a ensuite pu trouver un logement dans Lézan. Sa fille est à présent scolarisée à l'école de Lézan et sa maman a signé un CDI.

L'autre famille, une mère et ses 3 enfants, est toujours hébergée. Elle est en attente du JAF et son projet est de s'installer sur Dijon où elle a toutes ses attaches. La maman continue d'être soutenue dans sa parentalité. Les 2 aînés sont scolarisés à Lézan.







## Le budget hébergement FERME CLARIS

Les graphes ci-dessous comprennent l'activité d'hébergement d'urgence et de stabilisation et l'ALT.

La **dépense réalisée** est de 253 915 €, dans un contexte d'évolution des prix de l'énergie (électricité, fioul pour le chauffage), mais aussi des frais alimentaires par exemple.

L'intégration de la valorisation des denrées provenant de la banque alimentaire a augmenté les dépenses alimentaires de 9390€. Ce même montant se retrouve dans les recettes en compte 75 (rubrique diverse du graphique ci-dessous).

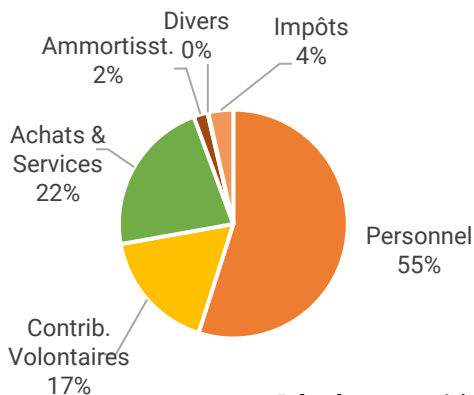
Côté **recettes**, nous noterons une forte prise en charge des enfants de moins de 3 ans sur l'année et donc de l'augmentation de la subvention du conseil départemental.

Les subventions, les prises en charge et aides publiques diverses représentent 70% du budget. Le remboursement d'une partie du cout de formation « maitresse de maison » représente un montant de 6000€.

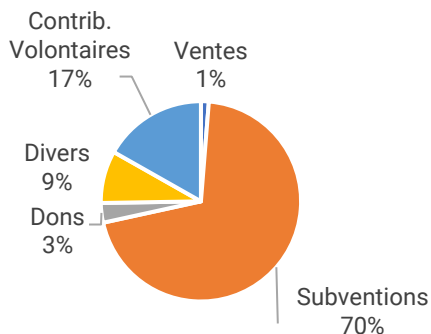
**Salariés** : 2,89 ETP

**Bénévoles** : 1,08 ETP

**Dépenses** : 253 915 €



**Recettes** : 261 099 €



**Résultat** : excédent de 7 183 €



# SÉJOURS TOURISME ET RESSOURCEMENT

Au cours de l'année 2022 les différents dispositifs d'accueil alternatif ont été mobilisés. Ils font partie du projet social de ce Lieu à Vivre marqué par la citoyenneté et le croisement improbable de personnes d'origines diverses avec les résidents des maisons d'hébergement et de logement. Ces accueils ont fourni une ressource financière (environ 2 900€ en 2022), qui s'inscrit dans les « activités productives » que les Lieux à Vivre peuvent mettre en œuvre.

1. **L'appartement de tourisme solidaire** Ce lieu présente l'avantage d'être proche à la fois du piémont cévenol, des garrigues et de la mer.

Il a bénéficié à 31 vacanciers en 2023 :

- 4 personnes seules / 3 couples / 4 familles / 2 groupes

Pour 13 séjours allant d'1 à 20 nuits et représentant 62 nuitées.

Il s'agit de vacanciers qui profitent souvent de leur séjour pour découvrir l'association, son fonctionnement et ses activités. Ils vont fréquemment partager un repas au café/restaurant associatif.

Nous avons renouvelé l'accord avec l'association ARTES pour recevoir pour un séjour vacances une personne en situation de handicap et ses 2 éducateurs accompagnants.

2. **Le dortoir pour randonneurs** situé au sein du bâtiment du Temps Partagé, héberge marcheurs, cyclistes, ou visiteurs occasionnels. Cette année il a reçu des marcheurs solitaires, des familles de passage, ou encore des chanteurs en répétition, des jeunes de l'association La Trame venus assister à une réunion de l'Union des Lieux à Vivre et qui ont donné un coup de main en cuisine, bricolage et jardinage. Au total 35 personnes ont bénéficié d'un séjour pour un total de 56 nuitées. **Une suggestion pour 2024** : bien que le gîte soit inscrit sur le site de la Fédération Française de Randonnée, des actions de communication sont souhaitables pour accroître sa fréquentation.

3. **L'accueil de ressourcement** a eu plus d'adeptes que l'an passé (8 personnes au lieu de 4). La plupart ont souhaité des entretiens d'accompagnement, en moyenne 3 par personne, ce nombre variant de 1 à 7. Cette variation va de pair avec la durée du séjour (de 4 à 16 jours). Les sessions étaient assurées par Philippe Fournier, praticien formé à l'accompagnement spirituel, parfois avec la contribution de Martine, conseillère conjugale et familiale.

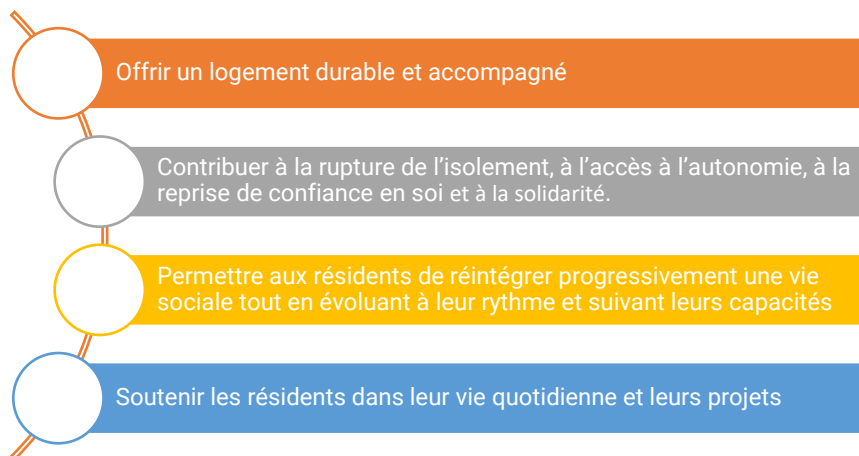


# LA MAISON D'À CÔTÉ

La Pension de Famille "la Maison d'À Côté" est un dispositif de logement adapté permettant à des personnes isolées, en manque d'autonomie ou cumulant des difficultés diverses d'avoir un logement individuel tout en bénéficiant d'une vie semi-collective.

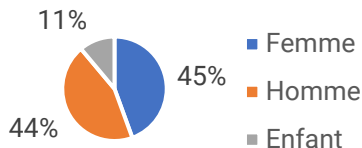
Elle propose à la location 8 logements (dont 2 pour familles monoparentales) pour des femmes et des hommes seuls ou des familles monoparentales. L'accueil est sans limite de durée.

## NOS OBJECTIFS :



## **Composition familiale**

Durant l'année 2023, la Pension de Famille a logé 9 personnes : 7 personnes seules et 1 famille monoparentale soit 8 cellules familiales. Exceptionnellement, nous n'avons eu aucun départ ou arrivée dans l'année.



La famille monoparentale est composée d'une femme avec sa fille de 19 ans.



## LA MAISON D'À CÔTÉ

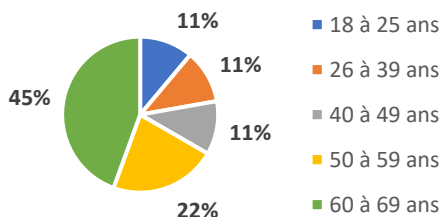
Un accompagnement se fait également avec 2 résidentes pour établir du lien avec son ou ses enfants dans l'objectif premier de mettre en place des visites. Une résidente, a ainsi pu retrouver son fils qu'elle n'avait pas vu depuis 3 ans pour un temps de vacances. Elle a aussi renoué contact avec sa mère, qui est malheureusement décédée quelques semaines après. Cette reprise de contact est l'aboutissement d'un travail d'accompagnement de 2 ans auprès d'une personne très meurtrie par son vécu. Cet accompagnement au quotidien, complété par des partenaires extérieurs, se poursuit en 2024.

Une autre résidente s'est ouverte aux autres petit à petit, a appris à nous faire confiance et à reprendre confiance en elle. Elle s'est investie peu à peu dans des activités et est devenue moteur pour le groupe. Elle travaille à surmonter des blocages, pour affronter des éléments difficiles du passé et faire les démarches nécessaires pour avancer personnellement et renouer avec ses enfants.

### Âge

Nous avons une majorité (6 sur 9) de personnes de plus de 50 ans dont 4 de plus de 60 ans.

Nous sommes confrontés au vieillissement, prématuré parfois, des personnes vivant en pension de famille et à la question de la gestion de la perte d'autonomie. Nous avons dû mettre en place l'intervention d'auxiliaire de vie, en plus du passage d'infirmier, pour un résident.



### Durée d'accueil et taux occupation



Nous avons été au complet toute l'année, le taux d'occupation est donc de 100%.

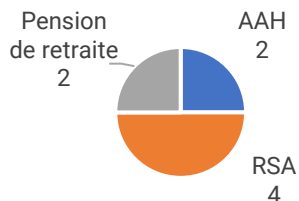
Depuis l'ouverture de la pension de famille, en décembre 2012, nous avons logé 26 ménages soit 36 personnes. 18 ménages soit 27 personnes ont quitté la Pension depuis 2012. La durée moyenne de séjour pour les personnes présentes au 1er janvier 2024 est de 5 ans : 2 personnes sont présentes depuis l'ouverture soit 11 ans, 1 personne depuis 10 ans, 1 depuis 3 ans, 1 depuis 2 ans, 3 depuis plus d'1 an.



# LA MAISON D'À CÔTÉ

## Revenus, emploi et budget

En 2023, tous les résidents ont des petites ressources (RSA, AAH, Pension de Retraite) et sont sans emploi.



La moitié des résidents a des ressources très restreintes, le RSA, et 5 ménages ont des fins de mois difficiles et parfois des soucis de gestion de budget. 2 résidents sont sous curatelle et 2 bénéficient d'un accompagnement budgétaire MASP. L'association a ponctuellement dû intervenir pour des aides alimentaires.

## Santé

6 résidents sur 9 rencontrent des difficultés de santé : maladies (chroniques ou pas), accident et ses conséquences, addictions. Ils sont suivis par un médecin généraliste ou spécialiste, et pour 3 d'entre eux par le CMP.

Nous constatons le vieillissement de nos résidents et les conséquences d'une mauvaise hygiène de vie. Nous les encourageons et accompagnons dans la démarche de soins mais aussi d'accompagnement social et orientons vers nos partenaires du CMS, des intervenants spécialisés sont mis en place si nécessaire. En 2023, nous avons continué la mise en place de soins de base tels que dentiste, ophtalmologiste... 2 résidents ont été hospitalisés pour des soins importants.





# LA MAISON D'À CÔTÉ

## **Vie collective et ateliers**

Les Hôtes de maison sont à l'écoute des résidents, présents au quotidien pour veiller au bien-vivre ensemble et proposer aux résidents des activités leur permettant de se reconstruire, de recréer du lien social et de sortir de leur isolement tout en avançant dans leur projet de vie. Ils les soutiennent dans leur quotidien et leurs démarches (administratives, sociales, santé...) en lien avec les partenaires extérieurs. Ils organisent la vie collective au travers d'un Conseil de Maison hebdomadaire et d'un Conseil de Vie Sociale. Deux repas communs par semaine sont préparés et partagés ensemble, le mardi soir et le jeudi midi.

Chaque résident peut participer activement à la vie de l'association à travers les ateliers de l'Espace de Vie Sociale (7 résidents sur 8 y participent régulièrement) et des activités de partage, d'entraide et de solidarité. Certains vont tous les 15 jours à la Banque Alimentaire, d'autres à la déchetterie, ou bien donnent des coups de main sur divers travaux, à des déménagements, à la réfection de meubles, au jardin.... D'autres se sont investis auprès du café/restaurant associatif de l'association au niveau de la cuisine, du service en salle ou du comptoir (valorisation et remobilisation sur des compétences et expériences professionnelles). Un résident, pour qui cuisiner est compliqué, mange 2 à 3 fois par semaine au café/restaurant associatif.

La présence de personnes de tous âges et la rencontre avec des personnes extérieures sur les activités produisent une dynamique et des relations intergénérationnelles bénéfiques à chacun.

## **Atelier Bricolage**

Nous avons eu de nombreux dons de matériel de bricolage, souvent de personnes déménageant et vidant leur maison. Nous avons pu aménager un atelier de bricolage dans le garage de la pension, où se trouvait auparavant la brocante. Un résident s'est particulièrement investi dans cet aménagement.

Cet atelier est à disposition de tous les résidents souhaitant bricoler. Il est en libre-service et les résidents l'utilisent parfois le soir ou le week-end pour avancer dans ce qu'ils ont entrepris. Une résidente s'est mise à retaper et rafraîchir des meubles, pour son usage personnel mais aussi pour l'association et pour la vente. Elle nettoie, repeint, décore, lasure avec beaucoup de goût de vieux meubles.





## LA MAISON D'À CÔTÉ

### **Vente aux Puces**

2 résidents se sont investis, en parallèle à la Brocante Solidaire, dans des ventes aux Puces à Anduze le dimanche matin. Ils ont participé au tri des objets divers donnés au cours de l'année et ont préparé des caisses pour la vente.

De juin à décembre 2023, ils ont fait 4 ventes aux Puces et 1 vide-greniers en août à Lézan pour un total de 536,30 €. Ces ventes ont permis un autofinancement conséquent pour le séjour vacances de l'été de la pension.



### **Séjours Vacances**

Début juillet, 5 résidents (4 de la pension et 1 de la MEP) sont partis en vacances une petite semaine près de Carcassonne dans un grand gîte. Nous avons prévu un planning avec diverses activités pour plaire à chacun : visite de la cité et de son château, promenade en calèche, promenade en péniche sur le canal du midi, baignades... Le gîte était suffisamment spacieux pour permettre à chacun de rester au calme ou de passer des moments conviviaux ensemble.

En octobre, nous avons pu rejoindre une autre pension de famille au Centre de Vacances de La Bécède en Lozère, pour partager des moments de détente, de jeux, ramasser des champignons en forêt alentour puis se réchauffer auprès du feu et d'un bon couscous préparé par S., une résidente.

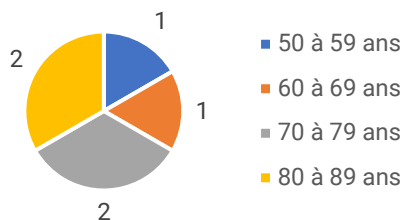




## LA MAISON EN PARTAGE

### Maison en Partage "Le Temps Partagé"

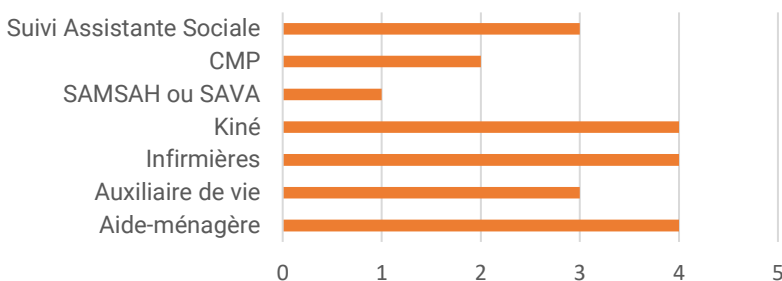
3 ans maintenant que le Temps Partagé a ouvert ses portes. A l'intérieur s'y croisent les 6 résidents de la Maison en Partage, les nombreux bénévoles (environ 90 sur l'année entière) qui œuvrent au café/restaurant et à l'entretien du bâtiment, les clients du café et du restaurant qui sont pour certains de fidèles compagnons de semaines, les cyclistes/ randonneurs ou touristes qui profitent du dortoir tout en haut du bâtiment.



Et bien sûr, les aide-ménagères qui viennent chez les uns ou les autres, les infirmières/infirmiers, le kiné, la femme de ménage, l'équipe, les amis ou les enfants des résidents. Un joli petit monde rempli de diversité, de richesses, d'histoire et de temps à partager ensemble.

- 4 ont des liens familiaux et un réseau amical et 2 sont isolés.
- 4 bénéficient d'une aide aux courses soit par leur aide-ménagère ou leur auxiliaire de vie, soit par leur entourage familial ou amical.
- 4 bénéficient de l'intervention de professionnels extérieurs à la structure, intervenants mis en place dans leur ancien logement ou ensuite, au fur et à mesure des besoins. Ceux-ci interviennent souvent à domicile et parfois en rendez-vous extérieur médical par exemple.

Nombre de résidents par type d'intervenants extérieurs







# LA MAISON EN PARTAGE

## La vie collective

Durant l'année 2023, la Maison en Partage était investie par les 6 résidents, chacun plus ou moins participants à la vie du lieu en fonction de ses capacités, de ses envies, de ses humeurs. Si certains sont plus investis dans la vie du groupe en lui-même, d'autres seront très impliqués dans la vie du café-restaurant du rez-de-chaussée ;

- Une résidente s'occupe de toute la lingerie du café,
- Une autre de la mise du couvert,
- Un autre cuisine de temps en temps et donne régulièrement des conseils avisés en tant qu'ancien cuisinier/serveur professionnel,
- Une autre encore s'occupe quotidiennement de la pluche.

Cette année particulièrement, l'équipe et les résidents ont accompagné plusieurs de leurs voisins qui rencontraient des problèmes de santé : crises d'angoisse qui ont conduit à des hospitalisations pour 2 résidents (janvier 2023 et décembre 2023), cancer agressif avec de lourds soins, rechute de cancer. La solidarité, l'écoute, l'entraide chaleureuse se sont particulièrement développées et l'habitat en Maison en Partage dans un Lieu à Vivre s'est révélé être un atout dans ces moments de difficultés, les résidents se trouvant ainsi moins seuls.





## LA MAISON EN PARTAGE

### Les activités

L'animatrice de la vie sociale a veillé au bien-vivre ensemble et à la participation de chacun à des activités lui correspondant.

L'année 2023 a vu se succéder 2 ateliers uniquement (du fait des nombreuses absences de certains) à destination particulière des résidents de la MEP :

- Atelier mémoire connectée animé par l'association ARCOPRED et financé par la Carsat en grande partie. Cet atelier a beaucoup plu. Il était ouvert aux retraités du village et à des résidents de l'association.
- Atelier "Bien vieillir" mis en place par la maison de santé de Lézan et où 1 à 2 résidents de la MEP participaient ainsi qu'une résidente de la Pension de Famille.

A ces ateliers "spécial séniors" se sont ajoutés une participation régulière de certains résidents aux ateliers poterie, couture, chant et écriture proposés par l'association à l'ensemble des 3 maisons.



## LE LOGEMENT PASSERELLE

La maison de village appelée La Passerelle comprend deux parties : un logement T3 dédié à l'hébergement ALT (voir section ALT du rapport) et un T1bis de 36 m<sup>2</sup> dédié à du locatif social réalisé dans le cadre de la Maitrise d'Ouvrage d'Insertion de La Gerbe.

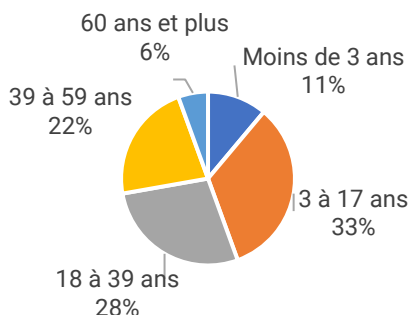
Cette extension de la Passerelle réalisée en 2017 accueille toujours le même locataire.



## LE MAS LATOUR

L'objectif du lieu est de créer de l'habitat solidaire comprenant une dimension intergénérationnelle (de l'accueil du bébé de 6 mois à une personne en retraite 64 ans), tout en étant un lieu participatif.

Depuis la mi-février 2023, les 8 logements du Mas Latour sont tous occupés. 19 personnes sont dans les lieux et prennent leurs marques. Le Mas Latour propose 8 logements à la location : 2 T1bis, 2 T2 dont 1 PMR, 3 T3, 1 T4, d'une surface allant de 29 à 89 m<sup>2</sup>.



Composition familiale des locataires :

- 2 personnes seules,
- 1 couple avec 2 enfants,
- 1 couple avec un enfant,
- 2 familles monoparentales avec 2 enfants,
- 2 familles monoparentales avec 1 enfant.

Durant l'année 2023, le conseil des voisins (réunion d'échanges entre les habitants) s'est réuni 6 fois, animé par Stéphane Gimenez.

### La vie du groupe :

La construction des interactions au sein du groupe et la mise en œuvre de projets prennent du temps, qui est nécessaire pour que les uns et les autres apprennent à se connaître.



Un jour par mois, les résidents se retrouvent pour un repas en commun ouvert à l'extérieur (en particulier pour que des personnes de l'association de Lézan puissent les visiter).

Des projets ont vu le jour et sont portés par une partie du groupe en fonction du centre d'intérêt de chacun, nous pouvons lister : un poulailler, un jardin partagé, une serre pour les semis.

Les résidents ont programmé un certain nombre d'événements ouverts au public, notamment avec 2 concerts (septembre et novembre). La salle d'activité a accueilli un anniversaire extérieur, une rencontre des acteurs du Programme Alimentaire Territorial de la communauté de communes autour du local de transformation et une réunion du CIVAM.



## LE MAS LATOUR

Nous nous heurtons à la difficulté de n'avoir personne de l'équipe de l'association sur place qui puisse encadrer et impulser les activités collectives.

### **Travaux :**

Pour compléter l'équipement de la salle d'activité, un office de réchauffage a été installé pour la grande joie de tous.

L'entrée du Mas Latour a fini d'être aménagée avec une amélioration notable du parking.

Tout au long de l'année, les travaux du local de transformation des produits agricoles se sont poursuivis.



### **Agriculture :**

Sur la partie des terres agricoles, le maraîcher poursuit sa production, tout en donnant des conseils pour la mise en œuvre du Jardin Partagé des habitants du Mas Latour, mais également pour prêter main forte parfois.

Un autre agriculteur habitant du lieu, dispose d'une parcelle de terre de 7000m<sup>2</sup> lui permettant de cultiver des plantes aromatiques et médicinales.

Le Mas Latour a permis à un habitant du lieu de faire un test de culture de spiruline. L'objectif étant de vérifier si cela pourrait être un projet professionnel pour lui.





## LOGEMENT ADAPTE ET SOLIDAIRE

### Budget Logement Adapté et Solidaire :

Les graphes ci-dessous comprennent l'activité du logement adapté et solidaire : Maison d'A Côté, Maison en Partage du Temps Partagé et le Mas Latour.

La dépense de fonctionnement réalisée est de 285 324€.

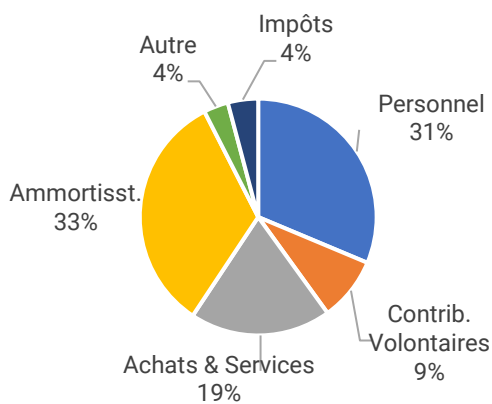
Une hausse des dépenses est liée au fonctionnement en année pleine du Mas Latour (exemple : +4660€ pour le chauffage au granulé bois) et à l'amortissement de l'ensemble des travaux du lieu. La moitié des dépenses d'achats sont liées à l'énergie des lieux (électricité, chauffage). Certains emprunts bancaires étant sur des taux variables, nous notons une augmentation de 6000€.

Côté recettes, tous les logements étant opérationnels et utilisés, les loyers représentent 33% des rentrées. Une subvention exceptionnelle de 10K€ a été attribuée par la fondation Abbé Pierre pour faire face à la hausse des coûts des travaux du Temps Partagé et du Mas Latour.

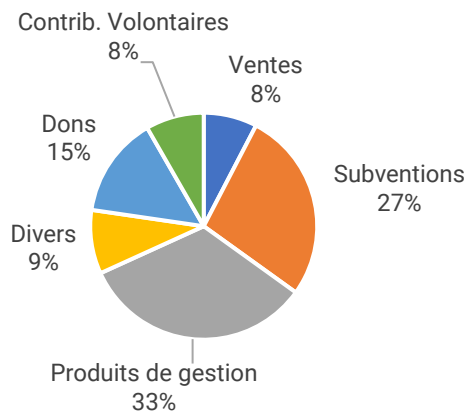
Le budget 2023 du Mas Latour est déficitaire de 8000€, notamment dû à un amortissement important, mais le résultat de l'ensemble des 3 maisons est positif. Les contributions volontaires représentent l'engagement des bénévoles pour participer aux accompagnements des hébergés, de l'aide pour divers travaux.

**Salariés** : 1,98 ETP

**Bénévoles** : 0,61 ETP



**Dépenses** : 285 324 €



**Recettes** : 288 776 €

**Résultat** : 3 452 €





# CHAPITRE II :

## PARTICIPER AUX ATELIERS

*Expression, Solidarité, Citoyenneté*

### NOS OBJECTIFS :

- Favoriser la vie en collectivité
- Permettre la rencontre de l'autre
- Renforcer les liens sociaux et familiaux / Faire ensemble
- Susciter et renforcer la solidarité de voisinage
- Encourager la participation et l'expression à travers un projet commun

Le nombre de participants global aux ateliers reste stable mais la proportion de personnes venant du village et des alentours est un peu plus importante.

Le nombre de bénévoles est équivalent à celui de l'an passé mais le temps d'implication est en augmentation.

Les ateliers habituels se maintiennent et d'autres ateliers se développent notamment au travers de l'espace offert par le Temps Partagé et par les partenariats développés dans l'accompagnement des séniors.





# ESPACE DE VIE SOCIALE

## Équipe

Jimmy Laye termine son service civique en 2023, Tristan Lopez prend la suite des missions concernant le Jardin pour Tous.

Sur l'année, une équipe variée intervient pour la continuité des activités et le fonctionnement de celles du Temps Partagé :

- 95 bénévoles (17 résidents, 78 personnes extérieures)
- 2 jeunes en service civique
- 5 stagiaires
- 8 intervenants extérieurs
- 5 salariés

|  |                            |   |
|--|----------------------------|---|
|  | <b>Solidarités</b>         | • Jardin, cueillettes, conserves, travaux |
|  | <b>Prendre soin de soi</b> | • Beauté, Gym, ...                        |
|  | <b>Créativité</b>          | • Poterie, Ecriture, Couture              |
|  | <b>Parentalité</b>         | • Famille Kangourous, CLAS                |
|  | <b>Temps Partagé</b>       | • Cuisine, petites mains, service         |
|  |                            |   |
|  |                            |   |

## Evènements marquants

- Mai : Marché de Printemps
- Mai : Participation à la journée citoyenne
- Juin : Kermesse
- Juin : Fête Claris
- Juillet-août : Ouverture du Temps Partagé sur 3 jours.
- Septembre : participation au forum des associations.
- Décembre : Marché de Noël.
- Décembre : repas de Noël au Temps Partagé.







# ESPACE DE VIE SOCIALE

## Le public en 2023

436 personnes participantes (dont 325 personnes présentes surtout au Temps Partagé), 319 familles, 375 adultes, 61 enfants se croisent à l'EVS.

## Analyse par rapport aux objectifs 2023

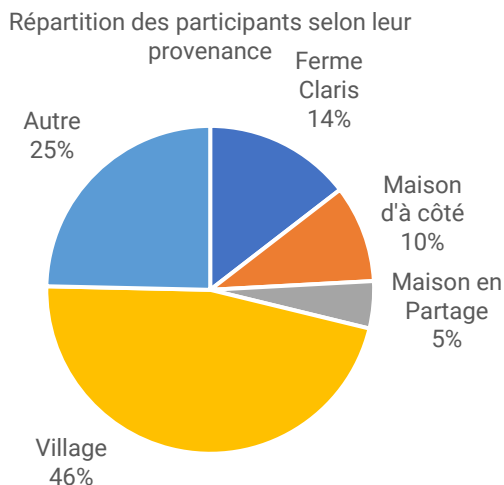
Les commissions se mettent en place et cela reste un défi de fonctionner de manière collective. Une attention particulière doit être maintenue.

Le partenariat avec l'ALSH de Lézan a pu se poursuivre sur l'année avec l'organisation de goûters partagés et notamment le retour de la kermesse au mois de juin.

## Les ateliers

Une vingtaine d'ateliers est proposée cette année (détail des ateliers proposés en annexe). Nous constatons une proportion croissante de personnes venant des villages alentour ce qui traduit une meilleure connaissance des activités.

Les ateliers phares depuis quelques années se maintiennent : percussions, couture, poterie, écriture, chacun apportant sa contribution aux événements de l'année.



Le panel d'ateliers au Temps Partagé, accessible à tous, se développe avec des groupes de discussion, des jeux parents-enfants.

Quelques ateliers exceptionnels ont eu lieu : aquarelle, troc de plantes, ainsi que plusieurs sorties proposées aux habitants de l'association (Mas Latour, châtaignes,...).

Le Jardin pour Tous a maintenu son activité, sa production a permis la fabrication de conserves de tomates et

l'approvisionnement partiel du Temps Partagé. Les productions se sont maintenues cet été mais ont beaucoup souffert de la chaleur, la production reprend en fin d'été et avec l'automne clément. ...

Plus de détails dans la section « Jardin Pour Tous ».



# CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE (CLAS)

## Équipe

- De janvier à juin l'atelier Copains des Arts est animé par Romane Grisot et par une intervenante de l'association Diptyk. A partir de septembre Dominique Sarrouy de l'association Cactus Chromatique, Olivia Pagnucco et Tristan Lopez prennent la suite.
- Jimmy Laves, qui animait en collaboration l'atelier Mille Couleurs, a fini son service civique en août ; en septembre l'atelier Mille Couleurs n'a pas repris.

## Évènements marquants

- Arrêt de l'atelier Mille Couleurs en septembre 2023
- 4 enfants hébergés à la Ferme Claris ont pu bénéficier des ateliers

Durant l'année, 21 enfants participent au CLAS (16 familles). 80% des enfants inscrits en début d'année scolaire l'étaient déjà l'année précédente. L'effectif global s'est réduit suite à l'arrêt de l'atelier Mille Couleurs, mais nous observons des groupes plus conséquents dans les 2 autres ateliers.

## Les Copains des Arts

Expression et connaissances artistiques

Ateliers animés par 1 salariée et 1 intervenante jusqu'en juin. 1 intervenante et 1 bénévole, occasionnellement 1 jeune en service civique à partir de septembre

- 4 enfants inscrits jusqu'en juin, 5 enfants inscrits à partir de septembre.
- Le groupe demande encore à être étoffé.
- Les parents sont invités régulièrement lors des ateliers animés par Diptyk. Puis ils sont invités à un atelier et à une présentation des œuvres de leurs enfants sur la fin de l'année.
- Découvertes des artistes, techniques et œuvres d'art à travers le monde et apprentissage des couleurs autour de 2 artistes choisis.





# CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE (CLAS)

## La Ronde des Étoiles

Expression orale et corporelle

Ateliers animés par 2 bénévoles

- 10 enfants sont inscrits jusqu'en juin, en septembre 9 enfants sont inscrits.
- Apprentissage de textes.
- Apprendre à exprimer les émotions et entrer dans un personnage.
- 4 représentations ont eu lieu, 2 au Temps Partagé, une à l'école et une à la maison de retraite du village.



## Les Mille Couleurs (jusqu'en juin)

Découverte de l'environnement

Ateliers animés par 1 salariée et 1 jeune en service civique.

- 10 inscrits de janvier à juin en septembre
- Expériences scientifiques, jardinage et cueillette, découverte de l'énergie thermique.





# SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

## Respect et bienveillance dans les relations familiales

### Les Familles Kangourous

- Un atelier et lieu d'accueil pour les parents et les enfants de 0 à 3 ans ; une matinée par semaine.
- 2 co-animatrices offrent un temps d'écoute et de parole, d'activités et de réflexion, elles se concentrent sur les actions d'accompagnement et de soutien à la fonction parentale.

**Les moyens** : rencontres et échanges, jeux, chants, collations, activités manuelles, invitation de spécialistes pour aborder un sujet à la demande des participants.

En 2023, les Familles Kangourous ont réuni 45 personnes soit 16 adultes et 29 enfants, lors des 34 ateliers.

16 familles étaient représentées.

10 adultes et 10 enfants étaient hébergés dans notre structure, 6 adultes et 19 enfants venaient de Lézan et des villages environnants.

### La particularité de l'année 2023

Les rencontres des Familles Kangourous ont surtout réuni des résidentes de La Ferme Claris et cela leur convenait mieux, elles étaient en confiance et plus à l'aise pour aborder des sujets problématiques délicats.

Toutes les semaines : l'invitation à notre atelier est envoyée par mail à 72 contacts dans la commune de Lézan et 13 dans les communes environnantes.





# SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

## Respect et bienveillance dans les relations familiales

### Groupe des Sourires (Enfants)

Le Groupe des Sourires s'adresse à des enfants de 5 à 10 ans concernés par la violence familiale, il leur permet de prendre conscience de leurs expériences intérieures et des expériences relationnelles. Des exercices de relaxation et des jeux moteurs les aident à se débarrasser de leurs tensions et créent une bonne ambiance dans le groupe.

Les activités impliquent une expression symbolique, des échanges et des jeux coopératifs.

L'accent est mis sur le processus de découverte, sur l'apprentissage et non sur les résultats. Il n'est pas exigé de « bonnes réponses » ni proposé aux enfants de solutions toutes faites. Les découvertes se font par le jeu.

En 2023 les enfants reçus étaient trop jeunes pour mettre en place un tel groupe. Un essai a été fait avec les enfants (4 ans et 7 ans) d'une même famille avec leur mère mais ils n'étaient pas encore prêts à entrer dans ce type d'activités et d'élaboration. Début 2024, le groupe des sourires a repris.

### Groupe de Parole (Adultes)

La présence au Groupe de Parole pour femmes est fortement conseillée à toutes les résidentes compte-tenu des raisons pour lesquelles elles sont en hébergement d'urgence. Généralement elles s'en saisissent et y voient une possibilité de soulagement.

- 21 séances ont été animées au cours de l'année par Charles GEORGE, psychothérapeute intervenant extérieur.
- 10 femmes ont participé, 1 enfant et 1 préadolescente ont pu être pris à la demande de leur mère, toujours après le temps d'échange des femmes.



## SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

### Respect et bienveillance dans les relations familiales

#### Le Canevas d'accompagnement

Le « canevas d'accompagnement » est un questionnaire présenté aux résidentes de la Ferme Claris au début et à la fin de leur séjour.

Ce document permet, d'une part d'établir avec la personne son projet de séjour, et d'autre part il sert d'appui pour l'évaluation interne.

Il interroge pour connaître son point de vue sur la collectivité, la vie personnelle, les activités, le budget, la santé et la sécurité de l'enfant, les relations parent-enfant et la scolarisation. Il évalue les changements significatifs pendant le séjour.

Durant leur séjour en 2023, il ressort que les résidentes ont apprécié la vie en collectivité alors qu'elles n'en étaient pas convaincues à leur arrivée.

Leur séjour à la Ferme Claris a eu un impact positif sur la qualité de leur sommeil et sur leur estime d'elles-mêmes. Elles ont trouvé le temps de prendre soin d'elles, certaines ont découvert des ateliers créatifs leur permettant d'affirmer plus ouvertement leurs préférences en toute liberté. Avec leur enfant la relation s'est apaisée et le moment de la toilette est devenu un temps apprécié voire le "meilleur moment" de la journée ! Elles sont plus satisfaites de l'alimentation de leur enfant et surtout elles gèrent mieux leurs émotions et les crises. Elles se sentent plus respectées, par leur enfant et en général, et perçoivent qu'il est plus rassuré !

8 résidentes ont rempli un canevas, 3 sont encore hébergées au gîte en 2024 et 3 sont parties trop précipitamment pour le remplir.

Elles sont restées de 6 à 11 mois dans notre structure.

Les 10 enfants étaient âgés de 2 mois à 9 ans.





# CAFÉ-RESTAURANT ASSOCIATIF ET SOLIDAIRE

## Retour sur les objectifs 2023

3 rencontres spécifiques pour les bénévoles du Temps Partagé ont été organisées, nous étions entre 20 et 30 participants à chaque rencontre.

Une rencontre inter cafés associatifs a été organisée en fin d'année. 10 cafés chrétiens se sont réunis à Lézan, dans le Gard, pour une journée de partage et de rencontre, rassemblant 27 personnes engagées pour promouvoir le lien social et lutter contre l'isolement.

Cette année encore, nous accueillons un groupe de chanteuses qui logent au dortoir et prennent leur repas au Temps Partagé, pour leurs réunions mensuelles et leur assemblée générale. Nous accueillons également les membres de la Maison de Santé régulièrement pour leur réunion mensuelle et leur assemblée générale.

## Une année complète d'ouverture.

Cette année, le Temps Partagé a ouvert ses portes aux convives 173 jours dans l'année sur 3 ou 4 jours par semaine selon la période (16 jours de moins que l'an passé).

95 personnes se sont investies dans le fonctionnement (responsables cuisine, petites mains, ménage, service, comptoir).

Comme l'an passé, la fréquentation reste très variable d'un jour à l'autre. Cela demande beaucoup d'adaptation aux équipes bénévoles et pour l'approvisionnement des denrées alimentaires. Néanmoins, nous servons en moyenne cette année 16 repas par jour.

Les accueils de groupe ont été moins conséquents cette année. Durant l'été, nous avons réduit l'ouverture à trois jours par semaine notamment suite à la disponibilité réduite des bénévoles. 5 concerts sont programmés durant cette période : la fréquentation est fortement influencée par les animations proposées.





# CAFÉ-RESTAURANT ASSOCIATIF ET SOLIDAIRE

## Créateur de liens

La mixité des équipes de service cuisine est privilégiée, cela permet à chacun de s'enrichir de la relation et des compétences des uns et des autres. L'objectif commun de servir un repas de qualité dans une ambiance conviviale permet à chacun de trouver une place dans l'équipe, avec les défis que cela représente.

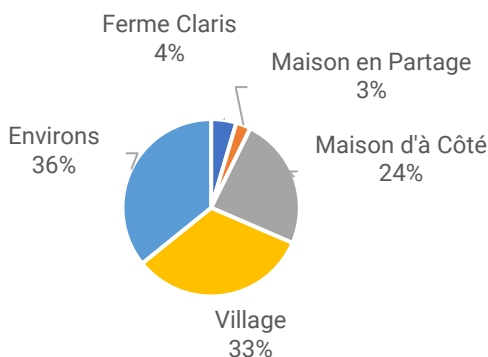


La table partagée, mise en place dès l'ouverture en 2021, répond au désir de plusieurs convives : manger avec d'autres plutôt que seul, faire de nouvelles rencontres, partager un moment de vie le temps d'un repas. Nous voyons cette table s'agrandir et accueillir jusqu'à 20 personnes.

Chacune des personnes peut s'investir au niveau du service, du ménage, de la confection des menus, de la permanence au comptoir...

Nous restons sensiblement sur les mêmes proportions d'investissement des personnes

Répartition des adhérents volontaires au Temps Partagé



Les services qui ne peuvent être pris en main par les bénévoles sont pris en main par les salariés ou par la personne en service civique, ce besoin varie au cours de l'année.

L'équipe bénévole est maintenant plus conséquente 17 personnes sont présentes au moins une fois par mois et 95 personnes s'investissent dans le fonctionnement.





# CAFÉ-RESTAURANT ASSOCIATIF ET SOLIDAIRE

## Partenariat et animation

### Autres associations ou institutions.

Le partenariat avec l'association lézannaise Lez'embouquinés se poursuit : animation des soirées jeux du vendredi soir, des caf'thés littéraires, après-midi parents enfants autour du jeu, séance cinéma. Cette année se développe une animation jeux en famille qui a lieu toutes les deux semaines après le temps d'école. Le centre de loisirs de Lézan bénéficie également des lieux pour expérimenter la cuisine avec un groupe d'enfants.

D'autres associations ou institutions prennent part à la dynamique, se réunissant dans les locaux ou privatisant la salle pour des événements. (La Maison de Santé, La Clède, Go to fit, ARTES, le CMS, l'ASE, la paroisse protestante de Lézan, le groupe de jeunes de l'église de Saint Christol...).



### Des dons de denrées alimentaires.

Certains surplus de légumes continuent de nous être donnés régulièrement pour la cuisine du Temps Partagé par des particuliers ou des associations.



### Des artistes

Les expositions sont mises en place toutes les 4 semaines (6 artistes cette année). A cette occasion les vernissages sont organisés par la commission exposition. Par ailleurs, 8 repas-concerts ont eu lieu en 2023.

### Autres animations

Au sein du Temps Partagé cette année ont eu lieu des ateliers d'aquarelle, de tricot, d'échecs, une soirée dédiée aux droits des femmes, Bible en chemin, Groupe de parole sur des sujets de société, un troc aux plantes, les ateliers Bien vieillir.

## Au dortoir randonneurs et cyclistes

Du fait de sa localisation au dernier étage du Temps Partagé, l'accueil au dortoir a parfois mobilisé des habitants de la Maison ou des bénévoles du café (contact avec des visiteurs potentiels). Voir le détail dans la section « Dortoir et randonneurs ».



## ESPACE DE VIE SOCIALE

### Budget de l'EVS :

Le budget de l'EVS a encore augmenté (213 k€ en 2022, 243 k€ en 2023) avec le développement du Café Associatif & Dortoir (CAD). L'augmentation du budget est due à un engagement plus fort de bénévoles durant toute l'année (+28K€), la valorisation des contributions volontaires étant très importante (40%). En ajoutant les dons (23%), nous pouvons noter une contribution conséquente (63%) de la société civile dans l'EVS.

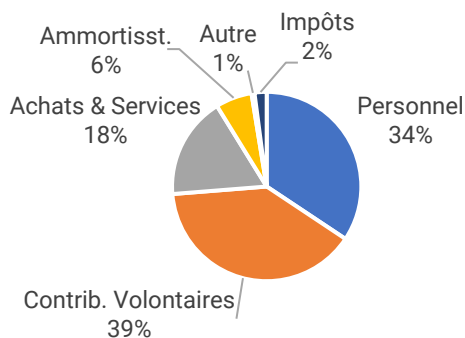
Hors valorisation, les dépenses ont légèrement augmenté au niveau des salaires avec sur toute l'année le poste salarié de l'économat (0.2 ETP). Les recettes sont restées stables.

Le budget de la parentalité est de 33k€, celui des ateliers de l'EVS est de 54k€ et du café-restaurant est de 143k€.

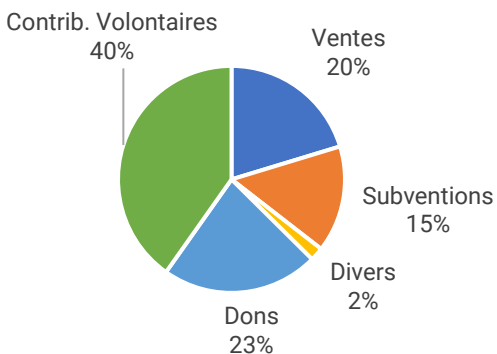
Le point d'équilibre de ce projet naissant n'est pas encore trouvé.

**Salariés : 1,80 ETP**

**Bénévoles : 2,07 ETP**



**Dépenses : 247 690 €**



**Recettes : 242 659 €**

**Résultat 2023 : déficitaire de 5030 €**





# ESPACE DE VIE SOCIALE

Schéma des différents secteurs de l'EVS et leurs sources de financement

Financements :

- Produits des ventes
- Dons
- Subventions autres

## LE TEMPS PARTAGÉ

Café/restaurant associatif et solidaire

- Animations socio-culturelles
- Comptoir
- Service
- Ménage
- Cuisine

## AUTRES ATELIERS

- Couture
- Poterie
- Percussions
- Ecriture
- Jardin
- ...

**EVS**

## PARENTALITÉ

- Famille Kangourou
- Mille Couleurs
- Ronde des Etoiles
- Copains des Arts

Financements :

- Dons
- Subventions CAF-PSAL

Financements :

- Subvention (CAF-CLAS, CAF-REAAP, Conseil Départemental)
- dons

Le financement CAF-PSAL concerne l'ensemble de l'EVS. Dans les budgets il est affecté aux ateliers mais également pour partie dans les sections CAD et Parentalité.



## DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

### Accueil de jeunes en service civique

Pour recruter ces jeunes, La Gerbe s'est appuyée comme les années précédentes sur l'**association VISA-AD** (<https://www.visa-ad.org>) qui dispose d'un agrément avec l'État, reçoit en premier les candidatures, rédige les contrats. Elle organise des regroupements de jeunes présents dans des structures variées, leur propose des ateliers d'expression orale en groupe et assure la sensibilisation à la citoyenneté.

De son côté, La Gerbe rédige les fiches de mission, mobilise ses réseaux pour trouver aussi des candidats, supervise l'action des jeunes au quotidien grâce à la tutrice (Véronique Mohseni) et à différents acteurs du Lieu à Vivre.

En 2023, Jimmy Layes a effectué une mission de 10 mois (commencée en 2022) sur le profil de participation à l'animation du "Jardin pour Tous" et à la vie quotidienne du Lieu à Vivre (repas, bricolages, menus travaux). La mission de Jimmy Layes a été adaptée du fait de l'absence de candidat pour la mission "ambassadeur du Temps Partagé" en 2023, il a partagé son temps entre le Jardin et le Café Solidaire.

A la suite de Jimmy Layes, arrive en mission Tristan Lopez en novembre 2023 pour une mission de 10 mois également. Le recrutement a finalement abouti début 2024 pour la mission "ambassadeur du Temps Partagé".

L'ensemble du dispositif contribue à aider les jeunes à réfléchir et à préparer leur avenir, tout en leur proposant une implication dans la vie solidaire sur des contrats de 28h/semaine. Bien que l'association offre une ambiance de travail propre au déploiement des potentiels de ces jeunes, les attirer en zone rurale pour 8 à 10 mois, leur trouver un logement temporaire à loyer modique restent encore actuellement un obstacle au déroulement harmonieux de cette succession de services civiques.

### Entretiens de relation d'aide

A travers ce dispositif, les habitants du Lieu à Vivre peuvent bénéficier d'un temps d'écoute pour les aider à dénouer des aspects douloureux de leur vie. Pour des personnes extérieures (pendant ou après un séjour de ressourcement), il peut s'agir d'un véritable accompagnement avec une dimension spirituelle si elles le souhaitent. Au total 60 entretiens ont été conduits en 2023 (58 en 2022) par 21 bénéficiaires. Les heures d'entretien se répartissent en 2/3 pour les personnes en hébergement d'urgence et en séjour de ressourcement, et 1/3 pour des personnes suivies à l'extérieur. Pour les 2 premières catégories, la demande d'aide est en augmentation par rapport à l'an passé. La plupart des entretiens ont été conduits en binôme (Philippe et Martine Fournier).



## DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

### Banque Alimentaire

Le partenariat avec la Banque Alimentaire du Gard a permis de bénéficier d'un peu plus de 4 tonnes de denrées alimentaires et de produits d'hygiène tout au long de l'année, dont les 1,2 tonnes de la collecte nationale. Ces produits sont redistribués aux résidentes de la Ferme Claris en situation de précarité (une dizaine de foyers sur l'année) ainsi qu'à certains résidents de la Maison d'à côté (8) et du Temps Partagé de manière occasionnelle. Cette année, une personne du village, envoyée par une assistante sociale, a pu aussi bénéficier de colis alimentaires sur 7 mois.



Ce partenariat a permis à la maitresse de maison responsable des réserves de suivre une formation d'une journée sur les règles d'hygiène et les conditions de conservation.

Deux résidents de la Maison d'à Côté vont récupérer les marchandises à Nîmes un lundi sur deux. Depuis le mois de septembre, nous avons la joie d'être aidés par une bénévoles pour la réception et le rangement de ce qui nous est octroyé. Elle nous aide aussi à traiter les fruits et légumes pour les congeler ou en faire des confitures.

Les produits collectés sont aussi utilisés pour préparer des repas en commun. Ces repas sont des occasions de partages conviviaux et de découvertes de nouvelles recettes. En tant que Lieu à Vivre, nous y attachons une grande importance.

### Le cercle de paix

Mis en place pendant le confinement, le Cercle de paix perdure toujours. Il permet un temps de regroupement des habitants des 3 maisons (Ferme Claris, Maison d'à côté, Maison en partage) pour échanger des nouvelles des uns et des autres, annoncer les évènements à venir, encourager chacun et prendre le temps de s'arrêter pour « voir et entendre » l'autre.



Ce petit temps de détente informel et de rencontres élargies aux divers voisins est apprécié et généralement bien suivi.

Il a lieu tous les vendredis à 12h15 à la Ferme Claris, à la Pension de famille ou au Temps Partagé (à tour de rôle). La maison qui accueille le Cercle de paix se fait une joie et un honneur de préparer petits plats, boissons et bonne humeur pour que chacun se sente "invité d'honneur".



## DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

### Implication au sein de l'Union Inter-Régionale des Lieux à Vivre (UILV)

Après de nombreuses réunions de préparation d'une demande de subvention pour l'Union des Lieux à Vivre, le dossier a été déposé en avril, et déjà une convention était signée en juin avec la Direction Régionale des Solidarités de la Région PACA (où se trouve le siège social de l'UILV). Une vraie bonne nouvelle, et un changement de dynamique s'annonçait. Dans le courant juillet, une fiche de poste était écrite par un travail collaboratif, et en août une candidature nous « tombait du ciel », pour reprendre l'expression de Jacque Vivent, secrétaire général de l'UILV. Fin août, Caroline Cardeau commençait sa mission d'animation et de coordination du réseau. Après une visite systématique de la majorité des Lieux, elle a entrepris la mise à jour des documents de présentation de l'UILV, désormais disponibles (et en version imprimable) sur le site [www.uilv.org](http://www.uilv.org), puis un accompagnement des structures pour rédiger le bilan quinquennal de l'UILV.

Comme chaque année, le réseau vit à travers des journées de retrouvailles très suivies, où tous peuvent découvrir ou re-visiter l'un ou l'autre des Lieux à Vivre, toujours si riches d'histoires et de parcours divers. Les habitants nous font visiter les maisons et les nombreux ateliers.

A La Celle (Gard), nos hôtes nous ont offert des pistes de réflexion : Magali évoque une "maison ouverte" où nous sommes tous accueillis et accueillants, tandis que Guy parle de "l'accompagnement vers la guérison du cœur" et que Daniel brosse le tableau des nombreuses offres d'hébergement que propose La Celle. Nous avons abordé ensemble la question de la pérennisation de l'esprit des Lieux à Vivre, où s'entremêlent le respect de l'humain, la foi, les lois de la vie, les valeurs de cœur, d'amour, de compagnonnage, le questionnement permanent, l'écoute des besoins, l'esprit de service, l'adhésion des habitants à ce projet de vie, l'équilibre entre les solitudes et le collectif, et la nécessité de passer du temps ensemble.

Une résidente arrivée depuis peu à la Bergerie de Berdine (Vaucluse) témoigne qu'après avoir quitté la ville où elle croyait "tout avoir", elle a pris conscience qu'il lui "manquait la richesse de la variété des individus et de pouvoir être elle-même".





## DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

Au cours de l'année, Pauline et Benjamin ont transmis la demande d'adhésion de leur association La Trame. Leur activité d'accueil pour les réfugiés est très dynamique et un groupe des Lieux à Vivre leur a ensuite rendu visite près de Die. L'association génère un revenu par les activités solidaires (traiteur, entretien de jardins). Les migrants suivent des cours de français et sont bénévoles dans diverses structures associatives. La Trame était intéressée à rejoindre l'UILV du fait de l'esprit qui anime ce réseau et de la variété des publics et activités qu'il représente. Lors de l'Assemblée Générale des Lieux à Vivre qui s'est tenue à Lézan en octobre, l'adhésion de La Trame a été actée à l'unanimité. Il y a maintenant 12 structures dans le réseau UILV. Plusieurs jeunes de La Trame étaient venus 3 jours à La Gerbe et ils ont donné des coups de main au jardin, à l'atelier, à la cuisine et aussi au transport de lits et fauteuils médicaux offerts par l'EPHAD Labahou d'Anduze (grand merci !) qui ont été entreposés dans le conteneur à destination du Camerou. Bel exemple de solidarité trans-frontières et inter-institutions.

Projet 2024 : en janvier s'est tenue au Mas de Carles une nouvelle rencontre consacrée à la présentation détaillée des associations toulousaines le "GAF" et "Habitat Différent", cette dernière postulant pour adhérer au réseau. Elle offre 11 places avec une majorité d'hommes, d'âge variés, en recherche de socialisation et d'intégration dans une vie collective, également des étrangers, tous pouvant bénéficier d'une gamme d'activités solidaires.

Des formations communes à plusieurs Lieux à Vivre sont envisagées (gestion des addictions, sécurité). Le début d'année sera également consacré à la finalisation des dossiers de renouvellement des agréments d'Organismes d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires (OACAS), grâce à la coordination de l'animatrice Caroline Cardeau. En mars, la Gerbe accueillera à Lézan la rencontre annuelle des OACAS, coorganisée par l'UILV et le réseau Emmaüs, et qui rassemble environ 35 personnes. L'enjeu de l'année sera de finaliser une plaquette de présentation des OACAS, et de constituer des groupes de réflexion sur des thématiques communes ainsi que sur



l'accompagnement des structures intéressées par le statut OACAS. Nous constatons en effet que le modèle OACAS inspire d'autres collectifs et associations, ce qui suscite des contacts et visites sur différents sites.



## DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

### Projet MAP FARESO Cameroun

L'association FARESO héberge des jeunes sans ressources et leur offre l'instruction. Le futur Module Autonome de Production (MAP) est une unité de déshydratation de fruits et légumes alimentée par panneaux solaires, dans le but d'améliorer l'autonomie alimentaire. Le projet, coordonné depuis Ecquevilly, est suivi par des bénévoles du site de Lézan.

« On n'a jamais été aussi proche ! ». C'est toujours le cas dans un projet... Nous sommes heureux néanmoins de voir avancer plusieurs points. En janvier nous avons rédigé un bilan pour la Région Occitanie, qui a accepté de verser le solde de la subvention, après nous avoir accordé des reports dans l'agenda de réalisation. Les machines pour le processus de déshydratation ont été livrées dans le MAP, et le constructeur (camerounais) a réalisé la mise en route. Il va procéder très prochainement à quelques ultimes ajustements et aux premiers tests de déshydratation du manioc.

Avec Électriciens sans Frontières (EsF), nous avons eu des échanges approfondis au sujet de l'installation sur le plan technique. La puissance électrique prévue prend en compte l'alimentation de batteries, ce qui est très intéressant. Il s'agit d'une réalisation importante pour EsF, qui le précise dans la convention proposée : « C'est un projet expérimental conçu de façon à permettre ultérieurement le déploiement de cette solution dans des sites très isolés non desservis par un réseau électrique. » Ce partenariat est acté par le bureau national d'EsF. Une convention entre FARESO, La Gerbe et EsF a été rédigée et va être signée après une ultime lecture ! Elle engage les parties signataires pour 10 ans avec des indicateurs de suivi ce qui, pour FARESO, est un gage de soutien très important. EsF confiera à une entreprise locale une partie de la réalisation du chantier. Un programme de formation est prévu afin que FARESO puisse assurer l'entretien courant des installations.

Le matériel photovoltaïque sera acheté au Cameroun sous la responsabilité d'EsF. Cette persévérance dans le dialogue constructif a porté ses fruits et nous en sommes très reconnaissants. En 2024 (peut-être vers septembre, après la saison des pluies) l'installation des panneaux devrait commencer.

Nous sommes toujours à la recherche d'un service civique qui irait quelques mois à N'Tolo pour finaliser les travaux de second œuvre. En parallèle, un conteneur est en préparation pour envoyer du matériel demandé par FARESO afin d'améliorer la situation des jeunes accueillis. Donc il reste encore quelques étapes à franchir. Mais... haut les cœurs, les choses avancent, pas après pas !





## DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

### Accueil de Réfugiés Ukrainiens

L'association a poursuivi l'hébergement d'un réfugié : après le départ d'un afghan qui a obtenu son titre de séjour (et s'est marié ensuite dans l'été), c'est un iranien qui est présent. Du fait que ce Lieu à Vivre bénéficie de l'agrément OACAS, il participe avec les habitants aux activités solidaires qui contribuent à l'insertion citoyenne.

Par ailleurs l'association soutient l'action d'un groupe de bénévoles (membres de La Gerbe) qui assurent hébergement et accompagnement de 33 réfugiés ukrainiens (les derniers sont arrivés en septembre 2023. Actuellement, le contact est régulier avec 6 groupes familiaux représentant 26 personnes, aidées à divers degrés, et de façon variable selon les personnes.

Une famille reste dans la maison prêtée par la mairie d'Anduze, 4 autres ont chacune un logement avec bail sur Anduze, Massillargues, et Nîmes, et 2 jeunes filles sont installées chacune chez une personne privée. Des liens ont été tissés entre les familles habitant la même commune, même si elles n'ont pas toujours la même vision des choses.

### L'année a été marquée :

- Par des problèmes délicats : relations compliquées avec des voisins ; comportements de certains jeunes ados qui se mettent en danger ; difficulté d'une famille dans l'apprentissage du français ; parfois un manque de rigueur dans les démarches, ou dans la recherche d'emploi ; quelques voyages aller-retour vers l'Ukraine qui nous étonnent ; une famille qui vit en vase clos et donne peu de nouvelles.
- Par des sujets de réjouissance : une naissance chez une personne peu après son arrivée, une autre est attendue prochainement ; une famille a, de sa propre initiative, multiplié les démarches (inscription à plusieurs cours, double parcours École sans Frontières et lycée, engagement avec France Travail) ; un père de famille a vu son contrat de travail se transformer en CDI.
- Par la diminution sensible des démarches administratives, tandis qu'une forte implication des bénévoles se poursuit au niveau des démarches scolaires ou de santé (accompagnements aux rendez-vous médicaux ou à l'hôpital très chronophages). Il faut noter que plusieurs familles étaient arrivées justement parce que des soucis de santé ne leur permettaient pas de rester dans les zones instables ou dans les camps de réfugiés. On peut mentionner cette maman qui a décidé de rester en France pour poursuivre le traitement mis en place pour son enfant diagnostiqué TDAH. Il bénéficie de nombreux relais (médecins, pôles de compétences et de prestations externalisées, SESSAD, classe ULIS).



## DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

### Sur le plan des relations et du partenariat, on peut noter :

- Les bénévoles, au nombre de 14, échangent entre eux de nombreuses informations par SMS, mels ou sur un groupe WhatsApp, et se rendent des services pour l'accompagnement des diverses familles.
- La fréquentation d'église par certaines familles ; la participation à des groupes de jeunes ; les séjours en colonies de vacances pour 5 enfants ; l'initiative prise par une famille d'organiser des « réunions d'église » entre Ukrainiens.
- La poursuite du suivi de plusieurs situations par l'association La Clède ; de ce fait plusieurs bénévoles ont maintenant la possibilité de consacrer du temps avec les uns ou les autres pour des relations qui ne soient pas d'accompagnement, mais seulement amicales ou fraternelles.

**Perspectives 2024** : poursuite du suivi médical ; accompagnement de plusieurs enfants en colonies de vacances ; vigilance pour l'avenir des jeunes majeurs, même si certaines situations évoluent positivement (tous ne maîtrisent pas encore suffisamment le français pour suivre les études qu'ils souhaitent). Par ailleurs il faudra donner une suite aux Autorisations Provisoires de Séjour, plusieurs prenant fin dans un an environ. Du fait d'arrivées encore récentes, l'éventualité d'autres accueils reste ouverte.

### Exemple de quelques démarches effectuées :

Famille H. : Médical (pour les différents membres de la famille) : accompagnement CH d'Alès pour un suivi, radios et opération du nez à Ganges, chaussures orthopédiques enfant, ophtalmo Alès, opération dentaire CHU Nîmes. Social et éducation : accompagnement France Travail, dossier AAH pour la fille, Mission Locale Jeunes, GRETA, portes ouvertes au lycée), RV collège et avec intervenant à domicile. Activités : groupes de jeunes (église), colonie de vacances (3h voiture AR).

Famille S. : Médical : accompagnement généraliste, radiologue, dentiste, et ophtalmo. Social : France Travail, déplacements pour équipement appartement. Activités : groupes de jeunes.





# DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

## Bilan du bénévolat

Le total des déplacements effectués par les bénévoles s'élève à 3 800 kms sur des distances variant de 10 à 120 kms AR (Anduze, Alès, Nîmes, Ganges, Montpellier). Leur implication a représenté 0.42 ETP (jusqu'à 9 % d'un temps plein pour certains). La répartition des sites d'intervention figure sur cette carte du secteur.



## Compte rendu budgétaire

Analyse du budget 2023 par rapport au prévisionnel

Les dépenses sont en diminution pour les hébergeurs (dépenses progressivement prises en charge par les familles accueillies). Les contributions volontaires sont constituées par les renoncements de créances (déplacements accomplis

gratuitement par les hébergeurs) et par le bénévolat, qui reste plus important que prévu, même s'il a diminué par rapport à 2022. Les dons ou subventions attribués fin 2022 ont été réaffectés sur 2023.

| Charges    | Frais Hébergeurs | Colos + Aide Familles | Provisions           | Contributions volontaires | TOTAL    |
|------------|------------------|-----------------------|----------------------|---------------------------|----------|
| Prév. 2024 | 850 €            | 800 €                 |                      | 5 645 €                   | 7 295 €  |
| Réal. 2023 | 1 197 €          | 2 145 €               | 100 €                | 16 153 €                  | 19 596 € |
| Prév. 2023 | 1 540 €          | 2 050 €               |                      | 12 150 €                  | 15 740 € |
| Réal. 2022 | 3 734 €          | 1 410 €               | 2 324 €              | 26 108 €                  | 33 576 € |
| Produits   | Subventions      | Dons privés           | Reprise Fonds dédiés | Contributions volontaires | TOTAL    |
| Prév. 2024 | 550 €            | 1 000 €               | 100 €                | 5 645 €                   | 7 295 €  |
| Réal. 2023 | 1 000 €          |                       | 2 324 €              | 16 153 €                  | 19 477 € |
| Prév. 2023 | 1 000 €          | 266 €                 | 2 324 €              | 12 150 €                  | 15 740 € |
| Réal. 2022 | 3 500 €          | 3 968 €               |                      | 26 108 €                  | 33 576 € |

## Prévisionnel 2024.

Les frais des hébergeurs sont encore en légère diminution. L'aide aux familles également, mais on prévoit une somme pour les colonies de vacances. Pour équilibrer le budget on cherchera encore une aide financière. Le bénévolat sera sans doute moins important (0.17 ETP).



## ACTIONS SOLIDAIRES D'AUTOFINANCEMENT

### Marché de Printemps et de Noël

Les marchés s'organisent autour de la vente des produits artisanaux : confitures, sirops, biscuits, de la brocante solidaire dans la cour de la Maison d'à Côté ainsi que la poterie, les ouvrages de couture et les plants de jardiniers dans la cour du Temps Partagé. Cette année, le Marché de Noël s'est déroulé le même jour que celui du village et cela a permis de rencontrer d'autres personnes et de créer une nouvelle dynamique. Un concours de crèches a été organisé le long des rues de Lézan.



### Repas des Voisins (ou Table Solidaire) à la Pension de Famille

Ces repas du jeudi midi, ouverts à des personnes extérieures, se sont poursuivis tout au long de l'année, avec un petit nombre d'invités certes, mais de fidèles habitués pour lesquels ce moment est riche en convivialité et en relations sociales. Des personnes du village, des amis de l'association, des personnes en visite se sont joints à nous avec grand plaisir pour partager un repas.

Chaque jeudi, 12 à 18 personnes sont à table. Au-delà du repas partagé, c'est aussi un temps de préparation que les résidents prennent en charge avec beaucoup de compétences et de sérieux, sous la supervision bienveillante et efficace de Laurent - hôte de Maison.

En 2023, nous avons ouvert 43 fois notre table et servi 79 repas à 17 personnes différentes.



## ACTIONS SOLIDAIRES D'AUTOFINANCEMENT



### Le Jardin pour Tous

Le Jardin pour Tous s'est agrandi avec la parcelle qui est juste à côté, un jardin communal mis à notre disposition depuis 2022. Cette année, les pommes de terre y ont été plantées et récoltées.

28 personnes se mobilisent sur l'année avec des participations régulières pour 6 d'entre elles. Jimmy puis Tristan en service civique se relaient pour participer au maintien du dynamisme et à l'entretien du jardin. Nous y sommes présents au moins 3 fois par semaine, adaptant les horaires aux contraintes des saisons.

Les travaux de maraîchage sont prenants, le désherbage, le travail de la terre, les semis, les plantations, l'entretien, l'arrosage, la surveillance... Nous avons comme cultures principales les tomates, les pommes de terre, les courgettes, les courges en tous genres, les safrans et les petits fruits. Les arbres fruitiers prennent de l'ampleur, donnent de l'ombre et également les premiers fruits

Nous retrouvons enfants et adultes pour les grands événements de type récoltes de pommes de terre (100 kilos cette année). Pour planter les quelque 300 pieds de tomates avec de nombreux plants qui ont été préparés par Pierre Barriol.

Nous récoltons également ail, oignons et échalotes plantés à l'automne 2022.

La production d'été a été diminuée par les grandes chaleurs. En revanche, une longue arrière-saison a permis de récolter encore des tomates jusqu'en septembre ! Cette année nous avons aussi récolté potimarrons, butternut et pâtissons.

Nous avons cueilli les fruits de nos arbustes qui entrent dans leurs meilleures années de production : groseilles, caseilles, cassis et continuons de profiter des fraises du jardin.

La récolte des safrans a été plus modeste à cause des pluies qui ont tardé à venir et/ou des rats ? Cette année nous pourrions dire que c'est une année à fruits !



### Cueillette des olives

La cueillette des olives est remarquable cette année avec plus de 200 kilogrammes d'olives récoltées. Cela mobilise environ 9 personnes sur les mois de novembre et décembre dès que le temps y est favorable, c'est à la main que les uns et les autres cueillent les olives plus ou moins en hauteur. Nous les emmenons ensuite au moulin et nous récupérons l'huile que nous revendons.

# CHAPITRE III :

## PERSPECTIVES

### PERSPECTIVES GENERALES

- Conserver une dynamique commune à l'ensemble de l'équipe tout en préservant la mission principale de chaque membre au sein des dispositifs spécifiques.
- Intégrer le premier salarié sur le Mas Latour. Mettre en œuvre le local de transformation des produits agricoles. Approfondir la dynamique de groupe du lieu.
- Développer de nouveaux supports de communication des différentes activités de l'association.
- Structurer le bénévolat de l'association (livret d'accueil, processus d'engagements, formations).
- Entretenir les lieux en travaillant l'aménagement de la cour de la Maison d'A Côté et la peinture des volets, tout en intégrant la dynamique des habitants du lieu.
- Réaliser différents travaux de rénovation et d'aménagement au sein de la Ferme Claris (création d'un bureau supplémentaire, installation d'une structure de jeux pour les enfants, ...).
- Développer des outils informatiques, permettant de faciliter l'édition de statistiques.



# PERSPECTIVES SPÉCIFIQUES

## HEBERGEMENT

- Poursuivre l'accueil et l'accompagnement au quotidien, continuer le soutien à la parentalité adapté aux besoins des familles, encourager à s'inscrire dans les actions solidaires, soutenir les personnes dans leur orientation et leur projet de vie.
- Poursuivre le travail en partenariat et les rencontres avec les équipes des institutions.
- Continuité de la participation au réseau technique autour des violences conjugales et intrafamiliales et aux commissions d'orientation SIAO.
- Meilleure organisation des sorties les weekends et projet vacances pour les résidents.
- Recrutement d'un animateur pour le soutien à la parentalité.
- Installation d'un visiophone.

## LOGEMENT ADAPTE ET SOLIDAIRE

### **1- Pension de famille La Maison d'à Côté**

- Poursuite de l'accueil, de l'accompagnement au quotidien et de l'accompagnement de chaque résident dans son projet de vie personnel.
- Travaux : peinture des volets, réfection complète de la cour avec construction d'un abri à vélo (propositions et réflexion avec les résidents, devis faits par des professionnels trop chers pour notre budget mais conseils à suivre, travail à faire par nous-mêmes).
- Organisation de séances de bricolage.
- Poursuite des ventes aux Puces à partir du printemps.
- Travailler la mobilité personnelle des résidents au travers du prêt d'un véhicule.
- Mise en place d'un séjour vacances.

### **2- Maison en Partage**

- Mettre en place 3 nouveaux ateliers :
  - Un atelier sur le sommeil et la relaxation a eu lieu en janvier pour que chacun aborde le sommeil de manière plus sereine.
  - Un atelier informatique aura lieu jusqu'en juin proposant à chacun, selon son niveau, d'apprendre à manier l'outil informatique.
  - Un atelier "d'activité physique adaptée" débutera fin mars début avril avec l'association Ma Vie.
- Des projets de sorties culturelles (cinéma, théâtre, ...) et de sorties plaisirs sont en cours de réflexion ainsi qu'une demande forte de reconduire à l'automne l'atelier sur la mémoire. Des idées que nous essayerons d'honorer au mieux.



## PERSPECTIVES SPÉCIFIQUES

### **3- Le logement locatif Passerelle**

Relancer la dynamique du jardin de la Passerelle avec ses résidents.

### **4- Le Mas Latour**

- Recruter une personne à temps partiel dans l'animation du lieu (habitants, salle d'activités et local de transformation).
- Développer le local de transformation agricole avec de nouveaux partenaires.
- Renforcer les partenariats locaux (Communauté de Communes du Pays Viganais, commune et acteurs locaux).

## **ESPACE DE VIE SOCIALE (EVS)**

### **Café-Restaurant / Dortoir**

- Permettre le développement d'activités sur les différents jours de la semaine.
- Continuer et développer l'accueil de groupes.

### **CLAS**

- Consolider les relations avec les enseignants.
- Maintenir la possibilité pour les parents de s'investir dans les ateliers avec leurs enfants.

### **Familles Kangourous**

- Poursuivre les actions avec la PMI parce que les familles peuvent poser des questions très libres qui répondent bien à leurs besoins.
- Continuer les différentes interventions en arts plastiques.
- Prolonger les ateliers de parentalité bienveillante de Faber et Mazlish ainsi que les apports d'Isabelle Filliozat et des neurosciences.
- Développer les activités de découvertes sensorielles, de parcours de motricité et de jeux multiples qui correspondent aux besoins fondamentaux des tout-petits afin que chaque parent puisse expérimenter ces activités dans un climat facilitant les relations parent-enfant.



## CHAPITRE IV :

# DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

- Vie de l'équipe page 57
- Budgets page 60
- Compléments sur les ateliers page 67
- Logos des partenaires page 70



## ÉQUIPE

Rémy Vergnon est le directeur de l'établissement.

Sara Pougoué, responsable de l'hébergement d'urgence et de stabilisation à la Ferme Claris, reste bien investie dans le réseau Femmes victimes de violences.

Christine Travier est responsable du logement adapté et solidaire, qui comprend la gestion de la pension de famille (la Maison d'à Côté), la gestion administrative de la Maison en Partage et la gestion locative du Mas Latour.

Véronique Mohseni est coordonnatrice de l'Espace de Vie Sociale. Elle anime le collectif des bénévoles de l'association et la mise en place des ateliers (dont le café-restaurant associatif, les CLAS ou encore le Jardin pour Tous).

Nathalie Portalès poursuit le travail d'accompagnement des familles et de soutien à la parentalité. Elle participe à plusieurs réunions de réflexion sur les violences conjugales et intrafamiliales.

Emmanuelle Lassalle, Florence Hallouin, du côté de la Ferme Claris, et Laurent Wadoux à la Maison d'à Côté, continuent dans leurs fonctions de maîtresses et hôte de maison.

Sofy Vergnon, au poste d'animatrice de la vie sociale de la Maison en Partage, s'implique également dans l'économat du café associatif.

Suite à la fermeture de la MFR de Sauve, nous n'avons pas eu d'apprentie ESF à la rentrée de Septembre 2023.

Les supervisions d'équipe se poursuivent à un rythme d'environ toutes les 6 semaines, assurées par la psychothérapeute Marlène Escoffier.



## STAGIAIRES-APPRENTIS

Début d'année 2023, **Sylvie Pialot** a terminé son stage de 19 semaines, étalé sur 9 mois, pour valider sa 2<sup>nd</sup>e année de formation Moniteur-Educateur. Elle nous a apporté son dynamisme et ses compétences mais aussi un nouvel angle de vue et d'intervention sociale fort intéressant.

En 2023, **Emilie Wadoux** a terminé son stage de 2<sup>ème</sup> année BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social. Les 2 ont eu avec succès leur examen de fin d'année et sont entrées dans la vie active.

**Anyssa LEBBE** a effectué son stage de 2<sup>ème</sup> année BTS ESF et l'a finalisé par un atelier sur l'hygiène.

**Sydonie GOURC** a réalisé son stage de 1<sup>ère</sup> année d'éduc spécialisé de 4 mois à la Ferme Claris. Sa présence a été très appréciée des mamans.

**Sonia BLAISE** pour un court stage de découverte en vue de la création d'une maison d'accueil.

**Mathis Vidal** en 4<sup>ème</sup> a fait un stage découverte de 15 jours notamment du côté restauration

**Emilie AURIEL**, motivée et impliquée au quotidien a effectué un stage de BTS ESF 1<sup>ère</sup> année à la Ferme Claris.

En fin d'année, **Camille PICA MONTEZ** a effectué son stage de 2<sup>ème</sup> année BTS ESF à la Ferme Claris. Elle était très investie, à l'écoute et réactive aux besoins. Elle a réalisé son étude sur le compostage.

**Romane GRISOT**, très appréciée par l'équipe et les résidents, a finalisé son contrat d'apprentissage à la Ferme Claris et a obtenu son BTS ESF avec succès. Elle poursuit la formation de CESF en alternance dans les Bouches du Rhône.

## BENEVOLAT

Le bénévolat est une des forces de l'association. L'implication des bénévoles est définie par une charte, et leur rôle vient conforter celui des salariés, qui sont tous au service d'un même projet et des mêmes bénéficiaires, mais avec des places différentes.

Nous nous réjouissons du nombre de bénévoles qui se sont pleinement saisis de la vie du lieu en étant acteurs (124 bénévoles). Une grande partie des bénévoles sont impliqués dans la dynamique du café-restaurant associatif (90 sur 124 personnes). Évidemment leur participation est libre et variable.

*Cf rubrique (BUDGET/ ETP Salariés et Bénévoles) pour plus de précision.*



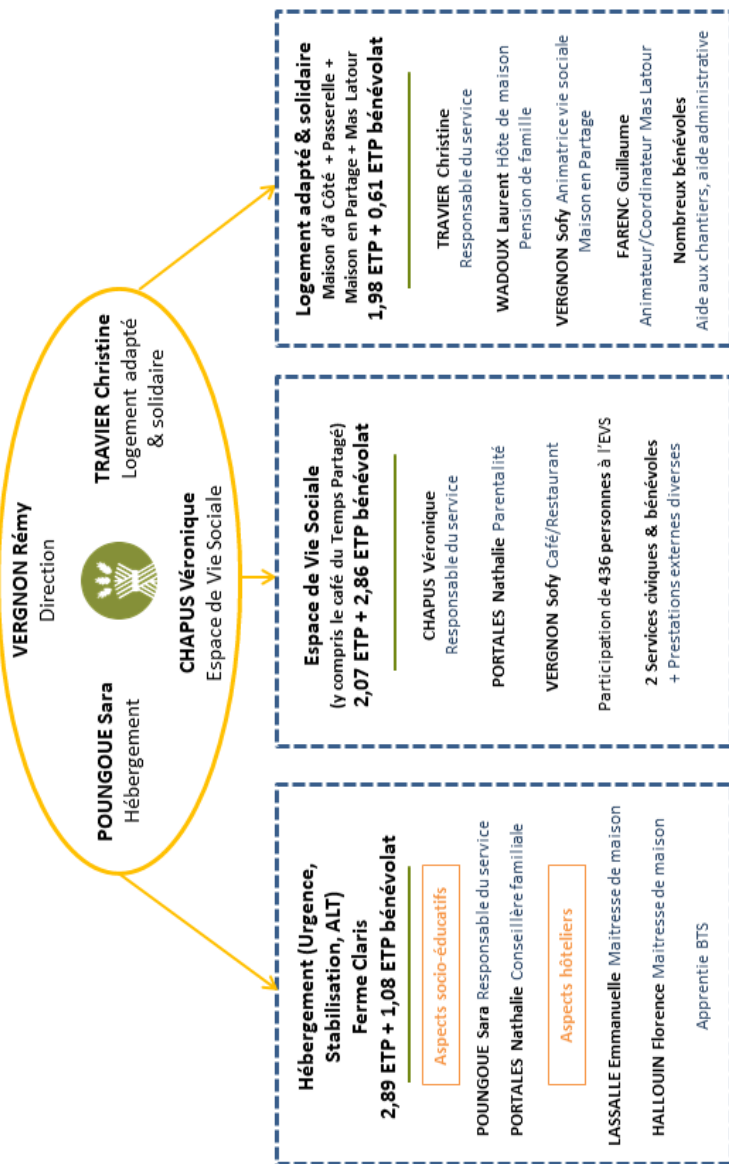
Association  
chrétienne de solidarité  
**LA GERBE**

## Organigramme prévisionnel 2024

12 salariés (7,15 ETP dont 0,55 en apprentissage) & 2 services civiques

Conseil d'établissement : 10 membres; Président Laurent Cardeau

Bénévolat: 124 personnes (4,97 ETP) / 8 Intervenants ext. prestations



Les ETP des salariés correspondent à une prévision 2024, les ETP bénévoles sont ceux de 2023

# ÉQUIPE



## Compte global de produits

| N° compte                                | Intitulé du compte      | Réal TOTAL 2022  | Réal TOTAL 2023  | Prév TOTAL 2024  |
|--|-------------------------|------------------|------------------|------------------|
| 70 - VENTES, PRESTATIONS, MARCHANDISES   |                         | 68 129 €         | 74 629 €         | 76 626 €         |
| 74 - SUBVENTIONS                         |                         | 268 964 €        | 299 250 €        | 305 187 €        |
| 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE |                         | 195 095 €        | 216 011 €        | 225 703 €        |
| 754- Dons                                |                         | 117 243 €        | 105 108 €        | 116 073 €        |
| 758- Produits de gestion                 |                         | 77 852 €         | 110 903 €        | 109 630 €        |
| 76 - PRODUITS FINANCIERS                 |                         | 20 €             | 412 €            | 500 €            |
| 77 - AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS       |                         | 20 288 €         | 20 795 €         | 20 421 €         |
| 78- REPRISES SUR AMORT. ET PROVISIONS    |                         | 6 248 €          | 12 277 €         | 10 078 €         |
| 79 -TRANSFERTS DE CHARGES                |                         | 3 017 €          | 7 085 €          | 1 600 €          |
| <b>TOTAL HORS INVESTISSEMENTS</b>        |                         | <b>561 762 €</b> | <b>630 459 €</b> | <b>640 115 €</b> |
| 754162                                   | Dons Investissements    | 11 288 €         | 42 023 €         | 30 000 €         |
| <b>TOTAL CLASSE 7</b>                    |                         | <b>573 050 €</b> | <b>672 482 €</b> | <b>670 115 €</b> |
|  |                         |                  |                  |                  |
| <b>ORIGINE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b> |                         | <b>161 426 €</b> | <b>181 559 €</b> | <b>171 405 €</b> |
|  | Dons en nature          | 11 447 €         | 9 295 €          | 9 030 €          |
|  | Bénévolat               | 140 162 €        | 157 669 €        | 149 020 €        |
|  | Renoncement de créances | 9 817 €          | 14 595 €         | 13 355 €         |
| <b>TOTAL PRODUITS + CONTRIB. VOLONT.</b> |                         | <b>734 476 €</b> | <b>854 041 €</b> | <b>841 520 €</b> |

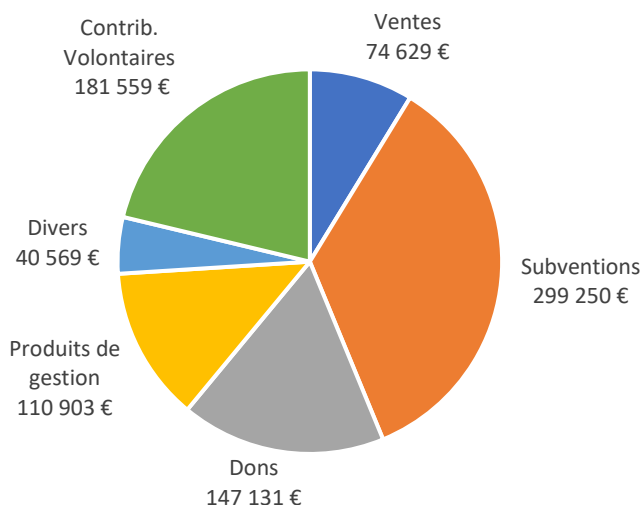
Les produits de gestion ont augmenté significativement avec l'ensemble des logements mis en service au Mas Latour. Les ventes et prestations diverses ont augmenté légèrement avec un fonctionnement stable du café-restaurant.

Les subventions privées et publiques ont augmenté, suite à une présence plus forte d'enfants de moins de 3 ans, avec des prises en charge du Conseil Départemental pour ce public-là. Nous noterons l'augmentation significative des dons pour investissement.

Les produits exceptionnels correspondent à la reprise de la quote-part des subventions d'investissements accordées par les organismes publics. Dans les transferts de charges figurent les remboursements de formation de l'équipe et des assurances.



## Répartition des produits 2023



Sur un total de **854 041€**, nous pouvons visualiser les produits en grands secteurs :

- 38 % - Réseau de donateurs et bénévoles (contributions volontaires et dons).
- 35 % - Subventions (publiques et privées) et aides publiques diverses.
- 22 % - Ressources liées à l'activité déployée par l'association (loyers, ventes, prestations)
- 5% - Autres produits, reprise sur amortissements, transferts de charges



## Compte global de charges

| N° compte                                       | Intitulé du compte               | Réal TOTAL 2022  | Réal TOTAL 2023   | Prév 2024         |
|---|----------------------------------|------------------|-------------------|-------------------|
|   |                                  |                  |                   |                   |
| 60 - ACHATS                                     |                                  | 82 184 €         | 104 270 €         | 113 565 €         |
| 61 - SERVICES EXTERIEURS                        |                                  | 26 390 €         | 31 125 €          | 35 810 €          |
| 62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS                 |                                  | 20 903 €         | 18 385 €          | 19 250 €          |
| 63- IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS                 |                                  | 21 665 €         | 23 364 €          | 22 898 €          |
| 64- CHARGES DE PERSONNELS                       |                                  | 290 814 €        | 310 538 €         | 323 847 €         |
| 65- AUTRES CHARGES GEST. COURANTE               |                                  | 6 276 €          | 2 452 €           | 1 330 €           |
| 66 - CHARGES FINANCIERES                        |                                  | 4 061 €          | 10 494 €          | 10 900 €          |
| 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES                    |                                  | 1 504 €          | 0 €               | 0 €               |
| 69 - IMPOTS SUR LES BENEFICES                   |                                  | 999 €            | 2 064 €           | 1 005 €           |
| <b>TOTAL AVANT CHARGES CALCULEES</b>            |                                  | <b>454 796 €</b> | <b>502 691 €</b>  | <b>528 605 €</b>  |
| <b>RESULTAT AVANT CHARGES CALCULEES</b>         |                                  | <b>106 966 €</b> | <b>-502 691 €</b> | <b>-528 605 €</b> |
|   |                                  |                  |                   |                   |
| <b>68- DOTATIONS AMORT., PROV. &amp; ENGAG.</b> |                                  | <b>117 248 €</b> | <b>164 305 €</b>  | <b>141 510 €</b>  |
| 681120  | Immobilisations corporelles      | 103 637 €        | 111 560 €         | 111 510 €         |
| 689500  | Engag.a realiser s/dons affectes | 13 611 €         | 52 745 €          | 30 000 €          |
| <b>TOTAL CLASSE 6</b>                           |                                  | <b>572 043 €</b> | <b>666 996 €</b>  | <b>670 115 €</b>  |
| <b>RESULTAT</b>                                 |                                  | <b>1 006 €</b>   | <b>5 485,80 €</b> | <b>0,00 €</b>     |
| <b>EMPLOI CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>         |                                  | <b>161 426 €</b> | <b>181 559 €</b>  | <b>171 405 €</b>  |
|   | Dons en nature                   | 11 447 €         | 9 295 €           | 9 030 €           |
|   | Bénévolat                        | 140 162 €        | 157 669 €         | 149 020 €         |
|   | Renoncement de créances          | 9 817 €          | 14 595 €          | 13 355 €          |
| <b>TOTAL CHARGES + CONTRIB. VOLONT.</b>         |                                  | <b>733 469 €</b> | <b>848 555 €</b>  | <b>841 520 €</b>  |

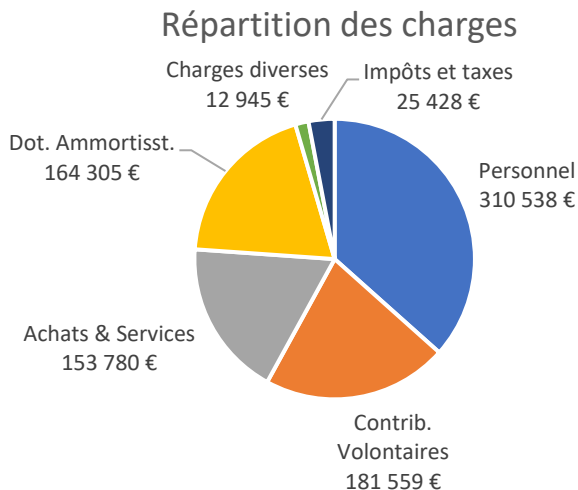
La valorisation de la banque alimentaire dont nous payons une cote part a été intégrée dans les comptes 60 des achats (+9k€). Des travaux d'équipements et d'entretiens ont été aussi réalisés tout au long de l'année pour maintenir les lieux de qualité.

Avec l'ouverture du Mas Latour, le budget a continué de croitre significativement et le café associatif avec son fonctionnement en année pleine est venu renforcer cela. La dotation aux amortissements a augmenté avec la fin de la rénovation du Mas Latour (amortissement sur une année pleine).



## BUDGET

Les contributions volontaires ont continué d'augmenter un engagement plus fort de la part des bénévoles.



Le volume des charges 2023 s'élève à **848 555€**, ce qui génère un excédent 5 485€.

Nous pouvons visualiser les dépenses en 3 grands secteurs :

- 41 % - Charges affectées (dotation aux amortissements, contributions volontaires, provisions sur dépenses affectées).
- 37 % - Charges de personnel.
- 22% - Dépenses effectives (achats et services, impôts et taxes et divers).

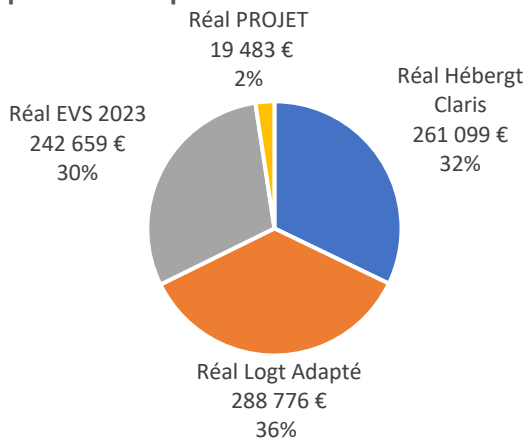
Ce budget a été validé par le vote de l'Assemblée Générale de l'association le 6 avril 2024.





## Budget de fonctionnement par secteurs

### Répartition des produits + contributions Réalisé 2023



La répartition par secteurs est analysée sous l'angle des produits en Euros.

**L'hébergement** représente 32% des produits. Cette activité requiert davantage de soutien professionnel auprès des femmes et de leurs enfants (45% des charges de personnel). Les subventions représentent 62% de l'ensemble des subventions perçues par l'association. Elles résultent des missions confiées par l'Etat pour l'hébergement mais également des prises en charge accordées par le Conseil Départemental pour les enfants de moins de 3 ans.

**Le logement adapté et solidaire** correspond à 38% des recettes. Ce secteur accueille un nombre important de résidents (33 personnes). Les redevances et loyers contribuent pour 58% des recettes du secteur et les subventions pour 26%. 91% des immobilisations corporelles de l'établissement de Lézan sont dans ce pôle, du fait de l'ouverture ces dernières années du Temps Partagé et du Mas Latour. 39% des dons sont affectés au logement adapté.

**L'Espace de Vie Sociale (EVS)** représente 69% des produits de ventes et prestations, effectuées notamment au café-restaurant associatif. 57% de la valorisation du bénévolat est réalisé au travers des activités de l'EVS (animations d'ateliers ou au café-restaurant associatif). 52% des dons sont affectés à l'EVS.

**Les Projets** représentent 2% des produits, avec cette année la coordination de l'accueil d'ukrainiens.



## ETP Salariés et Bénévoles

Nous pouvons noter le ratio de 58% de salariés vs 42% de bénévoles sur l'ensemble de la structure.

| 2023                 | Héberg. | Logt. Adapté | EVS  | Réfugiés | Total |     |
|----------------------|---------|--------------|------|----------|-------|-----|
| <b>ETP Salariés</b>  | 2,89    | 1,98         | 2,07 | 0,00     | 6,94  | 58% |
| % Total              | 42%     | 29%          | 30%  | 0%       |       |     |
| <b>ETP Bénévoles</b> | 1,08    | 0,61         | 2,86 | 0,41     | 4,97  | 42% |
| % Total              | 22%     | 12%          | 58%  | 8%       |       |     |
| <b>ETP Total</b>     | 3,97    | 2,59         | 4,93 | 0,41     | 11,91 |     |
| % Total              | 33%     | 22%          | 41%  | 3%       |       |     |

L'ensemble du bénévolat est valorisé pour un montant de 157 669 € en 2023.

Le nombre d'ETP du bénévolat a encore augmenté cette année (4,97 en 2023 contre 4,58 ETP en 2022), avec notamment un engagement plus fort au niveau des activités de l'EVS.

Le temps passé par plusieurs familles membres de l'association pour l'hébergement et l'accompagnement aux démarches des familles réfugiées ukrainiennes a très nettement diminués (0.82 ETP en 2022 à 0,41 ETP en 2023), l'accompagnement étant plus léger.

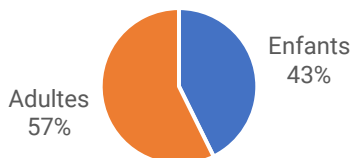




## LES ATELIERS

Quelques données complémentaires sur les ateliers de l'EVS.

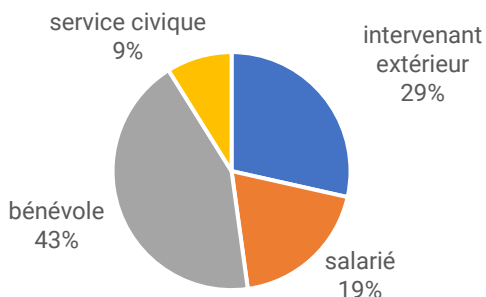
Répartition des participants selon leur âge



Les heures concernant le fonctionnement du Temps Partagé ne sont pas prises en compte dans le graphique ci-dessous.

Notons un fort engagement bénévole encore cette année sur l'animation des ateliers. Ne sont pas prises en compte les heures des jeunes en service civique spécifiques à leur mission (participation au collectif de jardiniers et du Temps Partagé).

Répartition des heures d'animation selon le statut des animateurs

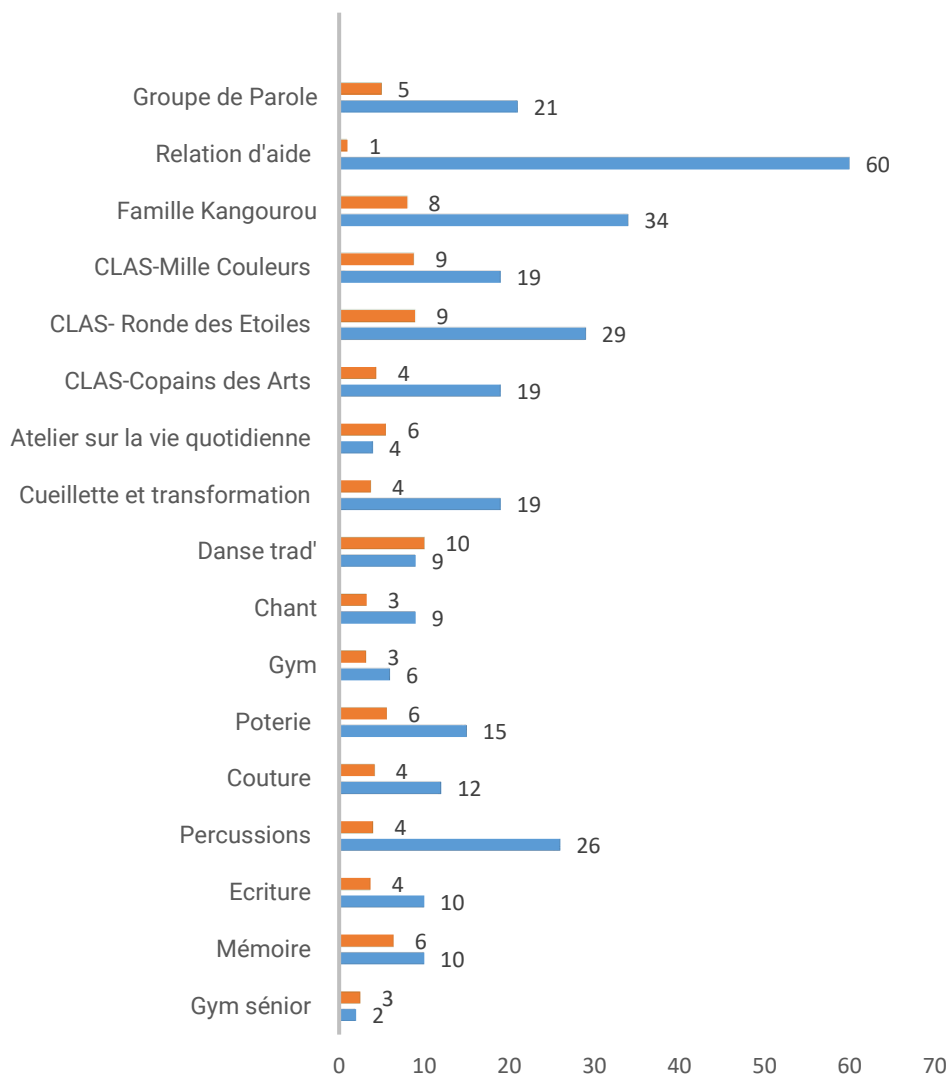




# LES ATELIERS

## Nombre de séances et moyenne de participations par atelier

■ Nb moy de personne/séance   ■ Nb de séances





# LES ATELIERS - Familles Kangourous

## Thèmes de discussion

- Faire face aux crises de mon enfant (5ème et dernière vidéo)
- Le jeu des parents (3 fois)
- La PMI rencontre les Familles K (2 fois)
- Les langages d'amour des enfants
- Les compétences des mères
- De la couche au pot – Peurs et angoisses
- Questions-réflexions ouvertes sur l'année écoulée
- Aider mon enfant débordé par ses émotions (2 séances)
- Nos expériences et nos réussites dans notre relation avec nos enfants
- Réservoir émotionnel
- PMI : questions ouvertes
- Susciter la coopération

## Activités

- Fabrication de couronnes des rois
- Séance sur le mode Snoezelen (stimulations multi-sensorielles dans un climat de détente).
- Parcours de motricité (3 fois)
- Découverte d'instruments de musique
- Pâte à sel
- Cueillette de fleurs de printemps
- Fabrication de maracas
- Peinture propre
- Activités pendant les vacances scolaires
- Découverte sensorielle et confection d'une pochette
- Jeux divers (2 fois)
- Fête de fin d'année : Jeux d'eau, instruments de musique, jeux en bois...
- Arts plastiques et patouillages peints
- Sable magique
- Déco de Noël
- Sablés de Noël



## PARTENAIRES

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires,  
sans lesquels nos missions ne pourraient avoir lieu.



FONDATION



AG2R  
LA MONDIALE





## PARTENAIRES



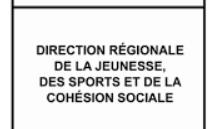
## FONDS TRANSMISSION ET FRATERNITÉ



# PARTENAIRES



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional



L'association La Gerbe est membre de :

